

Île-de-France

Tiers-
lieux



Etat des lieux

Quelles pérennités et coopérations en Île-de- France ?

Actes de la journée de rencontre des acteur.ices
des tiers-lieux et leurs partenaires

Le 7 mars 2024 à Césure



Sommaire

Édito	p.4
Chiffres clés	p.5
Programme de la journée	p.6-7
Présentation du projet Césure	p.8

La Conférence Inversée (plénière).....p.11-36

#1- D'où viennent et où vont les tiers-lieux ?

#2- Que fait-on à l'échelle régionale ?

#3- Quels liens avec la puissance publique ?

La conférence inversée illustrée

Ateliers..... p.37-47

Paie ton taf : comment sortir de l'épuisement ?

Coopérer par le travail

Le conflit au sein d'un collectif

La communication dans les tiers-lieux

Tiers-Lieux et ruralité

Économie circulaire & réemploi solidaire

Tiers-Lieux et nouveaux récits écologiques

Quand l'évaluation d'impact devient un jeu d'enfant

Tiers-lieux et quartiers politiques de la ville ?

Nourrir par les tiers-lieux

La Fabrication Distribuée

Lieux intermédiaires et indépendants

Droit à la ville, précarité foncière et tiers-lieux

Faire tiers-lieux en santé : la conquête du soin !

Les tiers-lieux solidaires

Favoriser le dialogue entre acteurs des tiers-lieux et
acteurs financiers

Infographie régionale..... p.50 à 60

Et la suite ? p.61

**Un immense merci aux
contributeur·rices, intervenant·es,
participant·es et partenaires qui
ont fait de cette journée un
succès coopératif qui fera date !**

Edito

Questionner les conditions d'existence et de pérennité des lieux comme fil conducteur de la journée

Créé en novembre 2021 et composé de **4 réseaux de lieux d'Île-de-France (A+ c'est mieux !, Makers IDF, Actes If, le Collectif des Tiers-lieux)**, le **consortium Île-de-France Tiers-Lieux** a réuni le 7 mars l'écosystème des tiers-lieux d'Île-de-France, les réseaux, leurs partenaires et toutes les personnes qui s'y intéressent pour échanger sur leurs problématiques et enjeux communs.

Dans un contexte rythmé à la fois par l'émergence exponentielle des tiers-lieux et des soutiens qui peuvent s'essouffler pour permettre la pérennisation de ces initiatives, le consortium Île-de-France Tiers-Lieux a proposé un espace pour réfléchir collectivement aux conditions d'existence des tiers-lieux, lieux intermédiaires et indépendants et espaces du faire franciliens.

À la fois puissant, par ses contributions aux transitions, et fragile, l'écosystème des tiers-lieux repose sur un équilibre précaire. Identifier ce qui fait la force de ces initiatives pour les ancrer durablement est le défi que le consortium Île-de-France Tiers-Lieux a souhaité relever le 7 mars.

Et si une des réponses à la pérennisation était la coopération ? Mais qu'entend-on par coopération(s) ? Quelles sont les formes de coopération en tiers-lieux ? Quels liens entre tiers-lieux et puissance publique ?

Ce sont ces questions, et d'autres, qui ont été abordées avec plus de 40 intervenant.es présent.es, représentatif.ves de la diversité des lieux franciliens (acteur.ices institutionnel.les, chercheur.euses, acteur.ices des tiers-lieux) dans des formats coopératifs et participatifs.

Cette journée est le résultat de deux années de travail en coopération entre les quatre réseaux régionaux de tiers-lieux - qui traversent une période d'incertitudes partenariales et financières - et par conséquent, reflète pleinement l'actualité et les défis que connaissent les lieux aujourd'hui.

La journée État des lieux en quelques chiffres

- ① Plus de **350 participant.es**
- ② Plus de **60 intervenant.es et contributeur.ices** à l'organisation de la journée
- ③ **6 réseaux** de lieux présents
- ④ **16 ateliers** thématiques
- ⑤ **1 espace** contributif et de documentation
- ⑥ **1 temps** en plénière et participatif

Programme de la journée

MATIN

9H

ACCUEIL & INTRODUCTION

9h - 9h30

ACCUEIL CAFÉ

9h30

Représentation spatiale : se (re)connaître en bougeant dans l'espace

Mot d'introduction et présentation du projet Césure par Plateau Urbain

10H - 12H45

CONFERENCE INVERSEE

10h

Présentation du format et échanges entre participant-es

10h45-12h45

Tables rondes animées par Aurélien DENAES d'A+ c'est mieux !

10h45-11h30 : Table ronde "D'où viennent et où vont les tiers lieux ?"

Avec : **Ophélie DEYROLLES** (directrice Association Nationale des Tiers-lieux), **Constance GARNIER** (déléguée générale RFFLabs), **Laura AUFRERE** (SCIC La Main Foncièrement Culturelle), **Antoine BURRET** (chercheur et auteur de "Nos tiers-lieux. Défendre les lieux de sociabilité du quotidien").

11h30-12h10 : Table ronde "Qu'est-ce qu'on fait ensemble à l'échelle régionale ?"

Avec : **Fanette BONNET** (Actes If), **Valérie ANDRADE** (A+ c'est mieux !), **Grégoire SIMMONET** (Makers IDF), **Amaury DE BUCHET** (Collectif des Tiers-Lieux)

12h10 - 12h45 : Table ronde "Quels liens avec la puissance publique ?"

Avec **Rémy SEILLIER** (directeur adjoint GIP France Tiers-Lieux), **Benjamin GUERAUD-PINET** (élu Ile-Saint-Denis), **Jean-Michel POUILLÉ** (maire-adjoint culture et sports Malakoff), **David MONTEAU** (Métropole du Grand Paris, Directeur du pôle Attractivité, Développement de l'Economie et du Numérique)

12H45 - 13H

PHOTO COLLECTIVE

13H

REPAS PARTAGÉ



YES WE CAMP

Programme de la journée

APRÈS-MIDI

14H15 - 15H45

ATELIERS "FAMILLES DE TIERS-LIEUX"

Atelier 1 : Lieux intermédiaires, tiers-lieux artistiques et culturels, espaces de création partagés

Avec **Fanette BONNET** (Actes If), **Pascaline SIMON** (6B), **Mathilde ROUSSELLE** (Shakirail), **Valia KARDI** (Mains d'Oeuvres)

Entre soutien professionnel et expérimentations collectives agissant sur les pratiques sociales : A quels besoins des artistes et professionnels de la culture répondent les modes d'organisation et de travail inventés dans les lieux intermédiaires et les tiers-lieux artistiques et culturels ? Quelles spécificités de la relation à l'art, aux habitants, à l'environnement y sont pratiquées ? A quels freins de développement ces lieux sont-ils confrontés et quels leviers envisager pour renforcer leurs modèles ?

Atelier 2 : Faire tiers-lieux en santé : la conquête du soin !

Avec **Yann BERGAMASCHI** (Fabrique des Santé)

Un temps de rencontre et d'échange entre professionnels et profanes, experts et curieux, dans une ambiance conviviale assurée par Yann Bergamaschi, fondateur de la Fabrique des Santé et animateur du webinaire "Faire tiers-lieux en santé, Prendre soin de nos alternatives".

Atelier 3 : Quel rôle des tiers-lieux solidaires dans l'accueil et l'accompagnement des publics en situation d'exclusion ?

Avec **Morgane MAZAIN** (A+ c'est mieux ! - ex Maison Montreau)

Identifier des bonnes pratiques ; questionner la complémentarité avec les institutions, le droit commun et les acteurs de la solidarité ; définir un référentiel commun ; questionner le manque de moyens pour assurer ses missions (et pourquoi pas pousser quelques pistes d'actions).

Atelier 4 : Économie circulaire & réemploi solidaire : leviers de coopération sur les territoires ?

Avec **Régis PIO** (La Mine), **Manon MORALES** (Fashion Green Hub), **Pascale EON** (REFER)

Illustration via deux cas pratiques : l'un sur l'écologie industrielle et territoriale et l'autre sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

15H45 - 16H

PAUSE CAFE

16H - 17h30

ATELIERS THÉMATIQUES

Atelier 5 : Tiers-lieux : coopérer dans le travail

Avec **Johanna JULIEN** (Makesense), **Amaury DE BUCHET** (Collectif des Tiers-Lieux), **Carine CAMORS** (Institut Paris Région)

Lieux des nouvelles formes de travail, les tiers lieux favorisent l'émergence d'espaces de coopération pour faire communauté, faire société et dynamiser les territoires à l'échelle locale.

Atelier 6 : Nourrir par les tiers-lieux

Avec **Emilie GODET** (Les Champs des Possibles), **Didier GALET** (Fabrique 77), **Chloé LE BAIL** (Université Paris-Saclay), **Nelly REVOL-BUISSON** (Serres de Beaudreville)

Comment gérer l'hybridation d'activités des espaces productifs et nourriciers (fermes, cantines solidaires, épiceries...) pour évoluer vers des tiers-lieux ?

Atelier 7 : Les tiers-lieux ruraux : acteurs d'une ruralité dynamique

Avec **Cathy DROUCHAUD** (Hors Normes/ A+ c'est mieux !)

Identifier les différents usages des tiers-lieux ruraux ainsi que les axes pour qu'ils soient des outils du développement territorial. Comment passer de la ruralité dortoir à une ruralité vivante et dynamique par les tiers-lieux ?

Atelier 8 : Faire ensemble pour (presque) tout fabriquer distribué !

Avec **Antoine RUIZ-SCORLETTI** (maker du RoseLab et porte-parole du RFFlabs) et **Cyrille JOUAN** (Lab'en Bib / RFFlabs)

La fabrication distribuée est un mode de production décentralisé rendu possible par le déploiement d'Internet. Elle repose sur la mise en commun de compétences, de moyens de production à taille humaine, dans le but de concevoir, fabriquer et distribuer au plus proche des besoins grâce aux Espaces du Faire (FabLab, Makerspace, Tiers-Lieux de fabrication...). Et si en 2030, la fabrication distribuée était incontournable pour produire et consommer pour les francilien-ne-s ?

FISH BOWL

APÉRO



Présentation du projet Césure



Lieu des savoirs inattendus

Porté par Plateau Urbain en partenariat avec Yes We Camp, Césure est un tiers-lieu installé temporairement sur le site de l'ancien campus universitaire de la Sorbonne Nouvelle à Censier, pendant trois ans, renouvelables.

Terrain d'expérimentation tourné autour de la transmission des savoirs et des savoirs-faire, ce site de 25 000m² accueille un vaste espace de travail pour 200 structures occupantes et 2 000 étudiant·es depuis l'été 2022.

Depuis mai 2023, Césure accueille le grand public autour d'une programmation culturelle et festive, avec une cantine couplée à une boutique Emmaüs Campus, un Grand Plateau de 1 000m² (là où s'est déroulée cette journée !), un amphithéâtre, une cour intérieure et de nombreux autres espaces.



**La conférence
inversée - plénière**

La conférence inversée du matin

La conférence inversée, c'est quoi ?



Le principe de la conférence inversée consiste à aller à contre-courant de la conférence classique qui est très souvent sur un modèle descendant.

Au cours de cette matinée, les échanges ont d'abord commencé entre les participant·es en petit groupe (maximum 12 avec un·e facilitateur·rice par table) sur les sujets des 3 tables rondes proposées. Après ce temps d'échange de 30 min, des remarques et questions des groupes sont partagées à des "superfacilitateur·rices" qui les ont relayées par la suite auprès des intervenant.es des tables-rondes.

Ce sont lancés ensuite 3 tables-rondes avec des intervenant.es invité.es à réagir aux questions et remarques des participant·es.



Les thématiques des trois tables rondes :

- ① *D'où viennent et où vont les tiers-lieux ?*
- ② *Que fait-on à l'échelle régionale ?*
- ③ *Quels liens entre les tiers-lieux et la puissance publique ?*

La conférence inversée du matin

Les intervenant·es

#1 Table ronde - D'où viennent et où vont les tiers-lieux ?



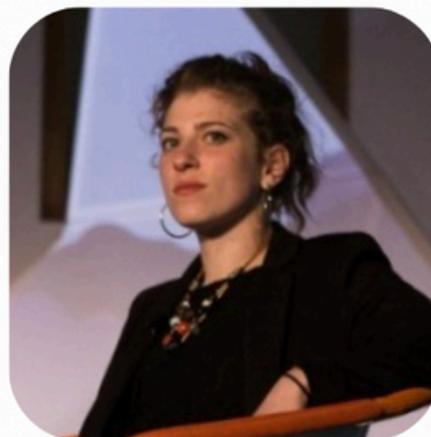
Antoine Burret

Sociologue
Third Place Making
Auteur de *"Nos tiers-lieux.
Défendre les lieux de
sociabilité du quotidien"*



Ophélie Deyrolles

Directrice
Association Nationale des
Tiers-Lieux



Constance Garnier

Déléguée Générale
Réseau Français des Fablabs



Laura Aufrère

La Main, foncièrement
culturelle

En synthèse...

Questionner l'identité des tiers-lieux

“Où vont les tiers-lieux ?” : une question qui en amène bien d'autres...et soulève de multiples enjeux, en lien avec l'identité des lieux. Quelles évolutions et transformations ? Quelle troisième voie possible ? Allons-nous vers une standardisation des lieux ?

Cette question se trouve au croisement des notions et enjeux de la / les :

- Géographie
- Publics
- Pérennisation du modèle (économique, humain)
- Identité

Quelques réflexions...

Questions identitaires :

- Dans un contexte de standardisation et d'institutionnalisation des lieux, notamment dû aux appels à projets, comment garder son âme ?

Comment se définir sans s'enfermer ni se dénaturer ?

Afin d'être compris et reconnu politiquement, pour s'ouvrir (et parfois sortir de l'entre-soi), comment se définir sans pour autant se dénaturer ? En effet innover, expérimenter, assumer la diversité et la richesse de ces lieux est ancré dans l'ADN des tiers-lieux.

Quels publics demain ? Les tiers-lieux tendent-ils vers un “entresoi” ?

- Construction de communs et de communautés
- Aller-vers, casser les barrières...
- Vers qui ? Les riverains, le quartier, le grand public ? Ou plutôt vers des usages ?



La question du foncier se pose, et celle de la pérennisation des projets, du bien-être dans les ressources humaines, et dans la gouvernance.

- Débat sur la mise à disposition d'espaces versus l'occupation temporaire
- Notion “tiers-lieu” : faut-il la revendiquer ou la rejeter ?
- Qu'est-ce qu'un modèle économique viable ?
- Cela va dépendre du type de tiers-lieux, de sa nature, de sa taille. Les subventions ne s'appliquent pas toujours.
- Quelle diversité géographique des tiers-lieux aujourd'hui ?

Les tiers-lieux accompagnent-ils les métamorphoses du travail ou bien les subissent-ils ? Quels liens entre évolution des tiers-lieux et transformation de la société ?

La conférence inversée du matin

Les intervenant·es

#2 Table ronde - Que fait-on à l'échelle régionale ?



Fanette Bonnet

Coordinatrice
Actes If



Valérie Andrade

Administratrice
A+ c'est mieux !



Grégoire Simonnet

Représentant
Makers IDF



Amaury de Buchet

Président
Collectif des Tiers-lieux

En synthèse...

« ENSEMBLE » : C'EST QUI ?

⌚ Les praticien·nes des tiers-lieux

#1 Se connaître et se comprendre

- Interconnaissance
- Faire communauté
- Casser les silos géographiques et thématiques
- Créer une culture commune, en présentiel car plus convivial, en centralité mais aussi en local sur chaque territoire malgré les forts contrastes urbain/rural. Permet de connaître nos besoins mutuels.

Comment l'organiser avec les spécificités de chaque territoire ?

#2 Partager, apprendre, mutualiser

- Partager des imaginaires, des savoirs, des échecs mais aussi des réussites
- Apprendre en pair-à-pair mais aussi via des formations communes (ex. Piloter un tiers-lieu), de l'accompagnement
- Mutualiser des ressources physiques, matérielles, humaines, des compétences, des outils

Comment créer des routines pour détecter et traiter les besoins ?



#3 Peser dans les négociations

- Opérationnel : négocier le foncier, faire des achats communs en général
- Politique : faire mouvement politique, avoir un plaidoyer en particulier sur le foncier et la planification écologique/des objectifs de développement durable, en tout cas sur nos points communs, auprès des collectivités dont la Région IDF mais aussi au sein des instances nationales des tiers-lieux (ANTL, GIP France TL)

Avec qui ?

- Des alliés à identifier, par exemple l'Ademe, mais aussi d'autres réseaux
- Des filières comme sur la santé, en pensant à soutenir leur création là où cela n'existe pas

Comment déterminer nos points d'accord politique ?

La conférence inversée du matin

Les intervenant.es

#3 Table ronde - Quels liens avec la puissance publique ?



Jean-Michel Poullé

Maire-adjoint Culture /
Sports
Ville de Malakoff



Benjamin Gueraud-Pinet

Conseiller municipal délégué à
l'ESS & achats responsables
Ville Ile-St-Denis



Rémy Seillier

Directeur adjoint
GIP France Tiers-lieux



David Monteau

Directeur du développement
économique, de l'attractivité
et des enjeux numériques
Métropole du Grand Paris

En synthèse...

TIERS LIEUX ET POUVOIRS PUBLICS : JE T'AIME, MOI NON PLUS ?

⊙ **Tout le monde semble d'accord avec la nécessité de coopérer, l'enjeu reste de définir le cadre de cette coopération.**

La première étape serait de créer une **culture commune** et aller au-delà de plusieurs dérives potentielles identifiées :

- Faire des tiers-lieux un élément de marketing territorial par les collectivités
- Être tenté de récupérer politiquement le projet du tiers-lieu
- Utiliser le tiers-lieu comme une forme de délégation de service public à bas coût.

Malgré les **vigilances réciproques**, les **coopérations existent** et elles permettent de soulever plusieurs sujets. En amont, on ressent une nécessité d'instaurer une collaboration **le plus tôt possible** et d'**associer toutes les parties prenantes** dans la phase d'émergence des besoins.

Au-delà de ce dialogue, **favoriser l'interconnaissance** permet de **dépasser la défiance** ou les **méconnaissances collectives**. Cela permet de mettre en avant le **soutien des collectivités** et mettre en avant la **"valeur publique"** créée.

L'**interconnaissance** et l'**acculturation** peuvent se décliner sous forme de **visites apprenantes**, des **rencontres** et des **formations**. Ils peuvent aussi permettre de **créer un écosystème favorable aux tiers-lieux**.



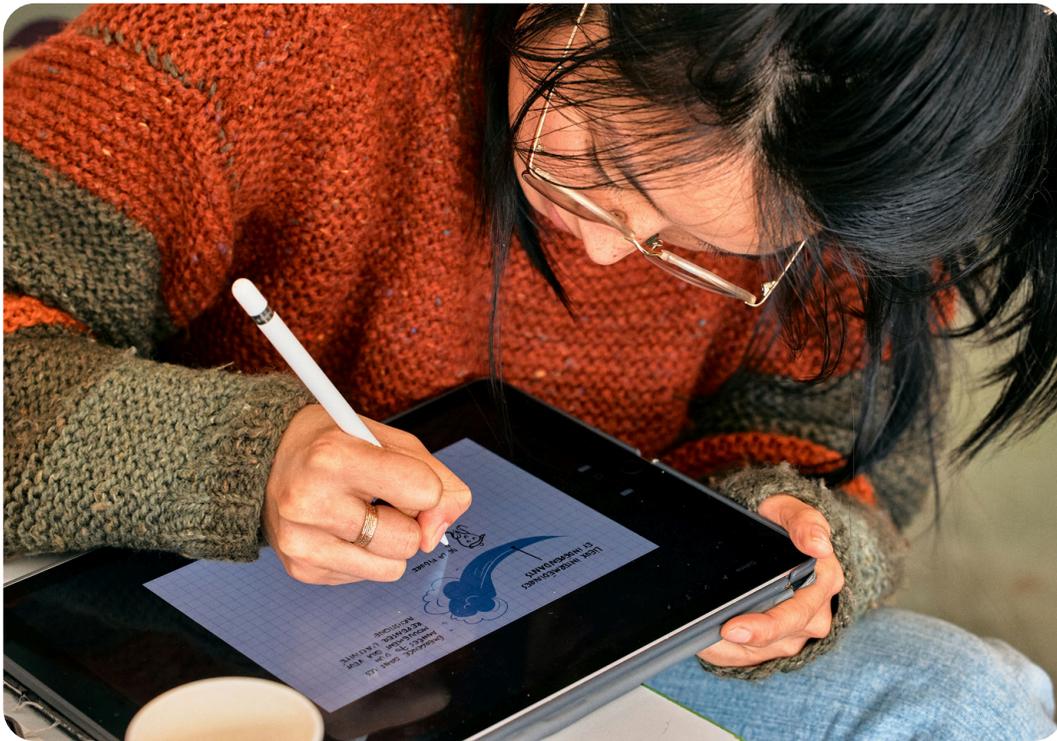
Se pose également la **question des moyens** et des **modalités de mise en oeuvre des tiers-lieux**. Les **outils** à disposition des pouvoirs publics semblent **mal adaptés** en particulier le recours aux **appels à projets** qui, par leur **formalisme**, tendent à **standardiser les propositions** avec des projets qui doivent entrer dans des cases. Se pose aussi la question de la temporalité, le temps des projets n'étant pas celui des politiques publiques.

- Comment invente t-on un **nouveau cadre de coopération** ?
- Sujet aussi crucial, celui de la **pérennisation** des tiers-lieux et la **question du financement**. Entre les évolutions politiques et les nouveaux acteurs, comment pérenniser les projets au sein des collectivités ?
- Comment phase-t-on la coopération sur le temps long ?
- Pour les financements, les leviers existant sont les subventions directes et l'accès au foncier : comment ces leviers sont pensés dans le temps qui dépasse celui des calendriers électoraux ?

En images...

La conférence inversée illustrée

Illustrer les échanges par la facilitation graphique



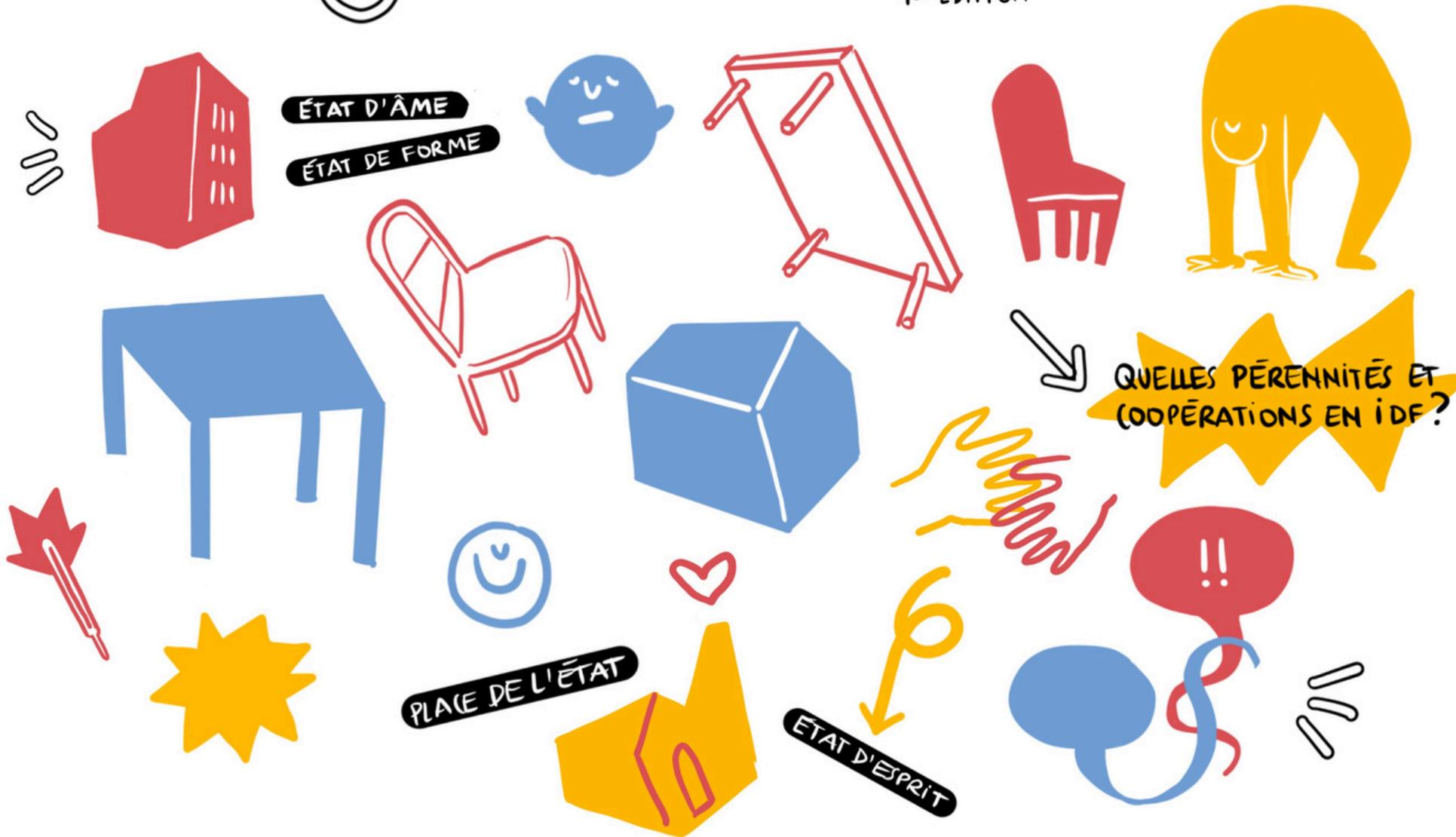
Les échanges de la matinée ont été retranscrits graphiquement par Mai-liên, facilitatrice graphique.

Mai-liên est designeuse de dispositifs collaboratifs, accompagnatrice de projets expérimentaux et facilitatrice indépendante. Elle a travaillé dans une administration publique, cofondé le Sensespace, un espace dédié aux entrepreneurs sociaux avec MakeSense, et Champ libre, une association qui favorise le lien social en prison, en CHRS et en hôpital psychiatrique.

Depuis 2015 elle contribue avec une pluralité d'approches à faire émerger ou à consolider des projets qui sur le fond comme sur la forme tentent d'œuvrer pour une meilleure inclusion de toutes et tous et l'émergence de communs et de compétences collectives pour en prendre soin.

État des lieux

7 MARS 2024
1^{ère} ÉDITION





« NOUS LUTTONS
CONTRE LE
GASPILLAGE
IMMOBILIER »

PLATEAU
URBAIN



« PRÈS DE LA MOITIÉ DES
LIEUX ONT UN BAIL DE MOINS
DE 4 ANS. ÇA PARLE DE LA
PRÉCARITÉ FONCIÈRE
QUI EST UNE RÉALITÉ
COURANTE DU MILIEU. »

A+ C'EST MIEUX

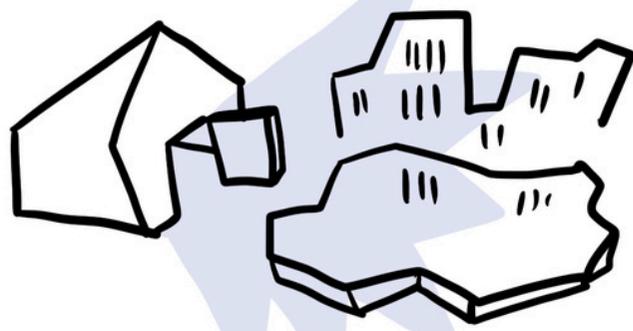
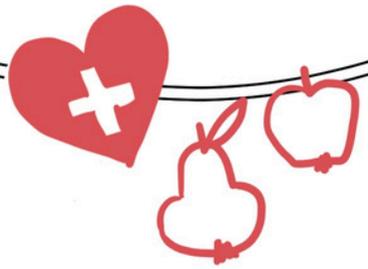
CONFÉRENCE INVERSÉE OÙ VONT LES TIERS-LIEUX ?

MALGRÉ LA
FRAGILITÉ
DU MODÈLE

PAR EXEMPLE :
RURAL, SANTÉ,
ALIMENTATION

L'EXPRESSION
D'UNE PROMESSE
DE CHANGEMENT
SOCIÉTAL !

DANS PLEIN
DE SENS
DIFFÉRENTS



VERS + D'OUVERTURES
ET DE DÉMOCRATISATION :
DANS DE NOUVEAUX QUARTIERS,
DE NOUVEAUX TERRITOIRES...

MALGRÉ
L'IMAGE
DE BOBOS
DES VOLONTÉS
AFFIRMÉES



AUX **ORIGINES DES TIERS-LIEUX**,
SELON LE SOCIOLOGUE ANTOINE BURRET,
ON POURRAIT REMONTER LOIN :

LE **FOYER**, EN
CE QU'IL CHANGE
LES SOCIABILITÉS
DE NUIT.



LES LIEUX DE
SOCIABILITÉ
INFORMELLE



LE CAFÉ



LES **MJC**
LES MAISONS DU PEUPLE

PARMI LES CRITÈRES QUI
CARACTÉRISENT LES TIERS-LIEUX
DEUX ÉLÉMENTS SONT IMPORTANTS :

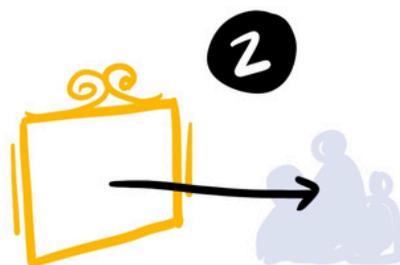
- L'EXIGENCE DE FAIRE VIVRE
UNE PENSÉE CRITIQUE
- LA RÉUNION DE PERSONNES
DIFFÉRENTES.

LES LIEUX INTERMÉDIAIRES ET INDÉPENDANTS ONT ÉMERGÉ DANS LES ANNÉES 70 D'UN MOUVEMENT QUI VEUT REPENSER L'ACTIVITÉ ARTISTIQUE.

AU COEUR DE CES INITIATIVES, UN DÉPLACEMENT:



1 DE LA FIGURE DE L'ARTISTE AU GROUPE, AU COLLECTIF ET AUX NOUVELLES LOGIQUES DE COOPÉRATION.



2 DE L'OEUVRE À LA RELATION AVEC LE PUBLIC

3 D'UN CLOISONNEMENT PROFESSIONNELS VS AMATEURS À UNE DYNAMIQUE PLUS INCLUSIVE.

LAURA AUFRERE (DE LA SCIC LA MAIN FONCIÈREMENT CULTURELLE)
ÉVOQUE AUSSI LA CRITIQUE DU MODÈLE MARCHAND QUI EST AU
COEUR DU MOUVÈMENT :



POUR DÉFENDRE

L'ACCÈS AU FONCIER

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

LES DROITS CULTURELS



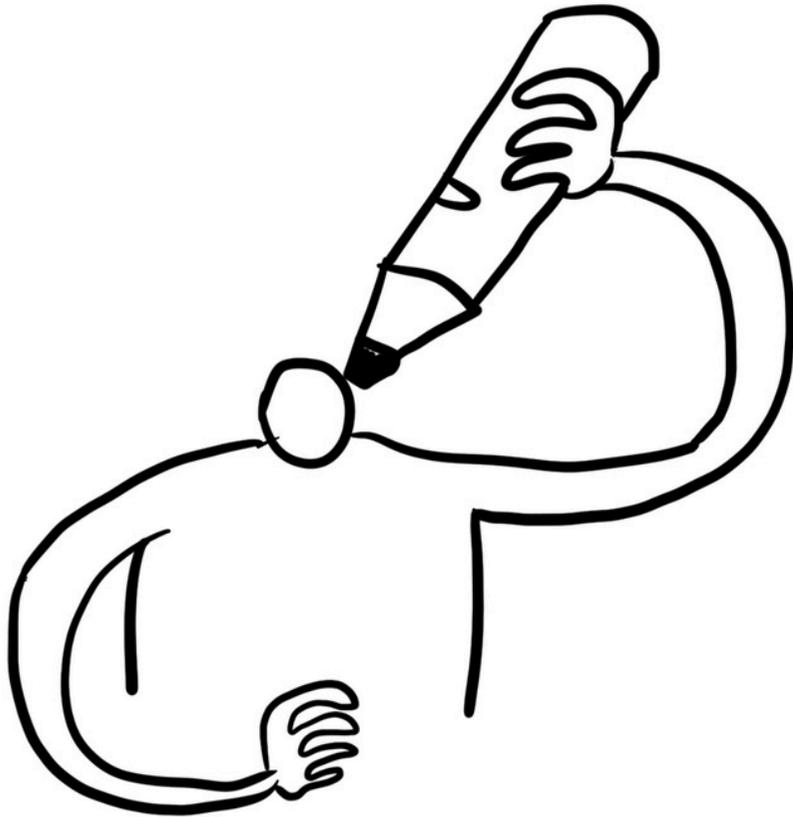
POUR LUTTER CONTRE

LA ROMANTICISATION

DE L'INTERSTICE ET
DE L'ÉPHÉMÈRE

POUR ANTOINE BURRET, AUTOUR DES QUESTIONS DE DÉFINITION POSÉES PAR LES PARTICIPANTES, L'ENJEU EST DE SE POSITIONNER COMME **AYANT UN RÔLE DANS L'ESPACE PUBLIC**. POUR LE CHERCHEUR,

SE PRÉSENTER COMME **UN LIEU DE SOCIABILITÉ** PERMET DE S'INSCRIRE DANS UN TEMPS LONG.



CONSTANCE GARNIER, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE RFFLABS, PARTAGE LES ORIGINES DU RÉSEAU ET LES ENJEUX SPÉCIFIQUES AU MOUVEMENT DES MAKERS.

LES ENJEUX POLITIQUES

RÉSEAU D'ANTENNES LOCALES

TRANSFORMER LES MANIÈRES DE PRODUIRE

ESPACES ET COMMUNAUTÉS DU *faire*

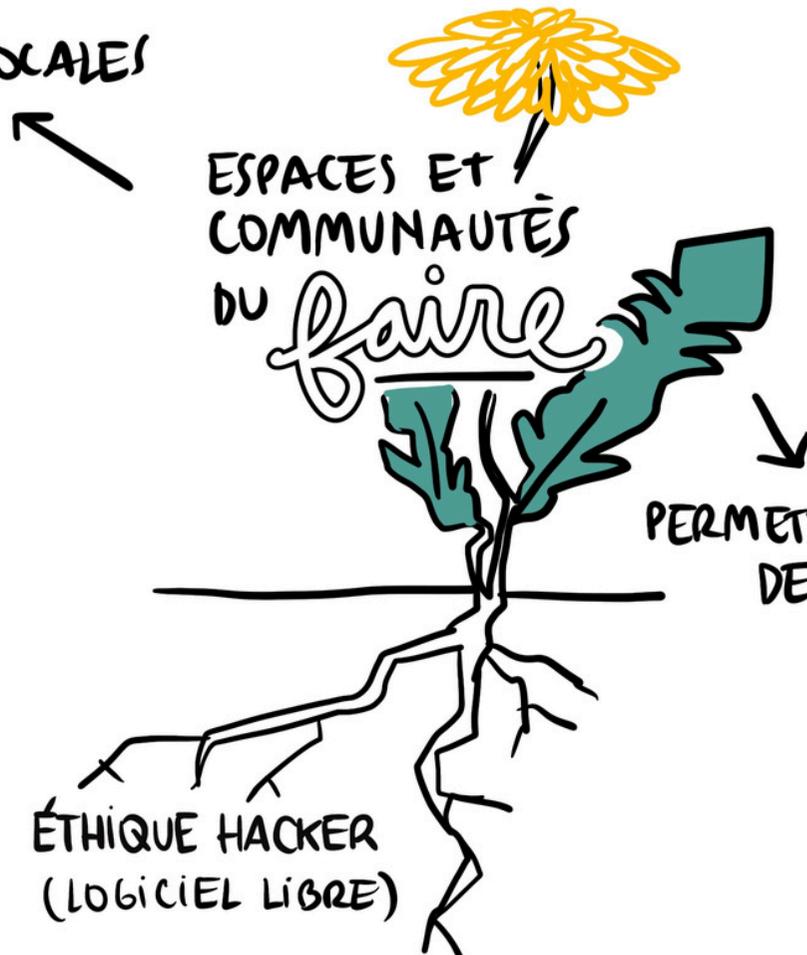
ANCER LOCALEMENT
ADAPTER AUX BESOINS
AVEC DES RESSOURCES LOCALES

PERMETTRE UNE RÉAPPROPRIATION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE.

LES RACINES

ÉTHIQUE HACKER (LOGICIEL LIBRE)

ART & CRAFT



CE QUI EST IMPORTANT CE
N'EST PAS DE FAIRE COMMUNAUTÉ
MAIS DE FAIRE ENTENDRE LA
DIVERSITÉ ET LES SINGULARITÉS.



LES TIERS-LIEUX SONT AVANT TOUT DES ESPACES DE SOCIABILITÉ INFORMELLE.

LA PROFESSIONNALISATION PEUT ÊTRE UN ÉCUEIL ET AMENER DE L'ENTRESOI.

CES LIEUX SONT AUSSI DES LIEUX DE LUTTE POUR LA JUSTICE SOCIALE. IL Y A UNE RECHERCHE DANS CES LIEUX DE NOUVELLES FORMES DE SOCIABILITÉ QUI CONTOURNERAIENT LES DYNAMIQUES DE DOMINATION.

OUI IL FAUT ÉLARGIR LE CHAMP ET NE PAS ÊTRE QUE DANS L'INGÉNIERIE ET LES QUESTIONS DE MODÈLES ÉCONOMIQUES. MAIS LA PROFESSIONNALISATION DANS LES LIEUX C'EST AUSSI RÉFLÉCHIR ET NÉGOCIER CE QUI RELEVÉ DU TRAVAIL, CE QUI DOIT ÊTRE RÉTRIBUÉ.

CONFÉRENCE INVERSÉE QUE FAIRE ENSEMBLE EN ÎLE-DE-FRANCE ?

PARMI LES SUJETS QUI ÉMERGENT AUTOUR
DE CETTE QUESTION DANS LES DISCUSSIONS
INFORMELLES, PLUSIEURS ENJEUX :



QU'EST-CE QU'ON FAIT
ensemble
EN ÎLE-DE-FRANCE?

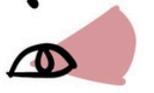
DEPUIS 80'

actes if

40 lieux 
RÉSEAU technique
ET politique
POUR RÉPONDRE AU BESOIN
DE SORTIR DE L'ISOLEMENT



FONDS DE
SOLIDARITÉ



VEILLE ET OBSERVATION
PARTAGÉES



CONTRIBUTION
POLITIQUE

**MAKERS
ÎLE-DE-FRANCE**

ÉMERGENCE DE
LIENS FORTS DEPUIS
LE COVID
FORMAUSATION RÉGIONALE
RÉCENTE

2015

**COLLECTIF DES
TIERS-LIEUX**

D'ABORD AUTOUR DES QUESTIONS
DU travailler autrement?

↳ et de la PROFESSIONNALISATION
(formations, modèles
économiques...)

**A+ C'EST
mieux**



POUR ACCOMPAGNER
LES COUTEAUX-SUISSE
DES TIERS-LIEUX AUTOUR DE:

- l'humain
- d'opérationnel
- des ressources


cydotours


café

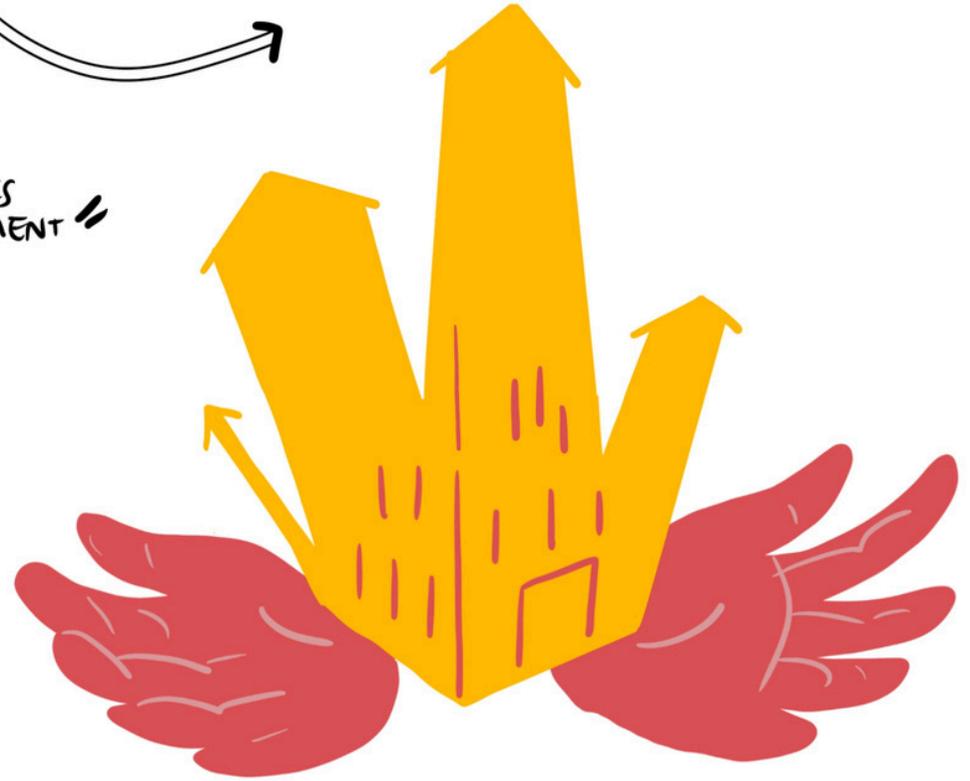

formations

CONFÉRENCE INVERSÉE

QUELS LIENS AVEC LA
PUISSANCE PUBLIQUE ?

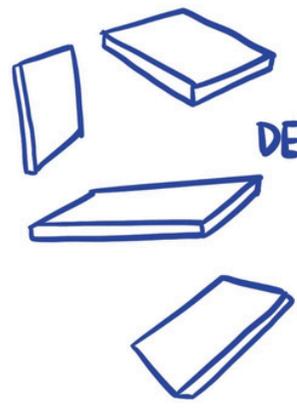
« IL FAUDRAIT ÉLARGIR LA
CONTRIBUTION DES TIERS-LIEUX
NOTAMMENT
AUX POLITIQUES
D'AMÉNAGEMENT »

« LES TIERS-LIEUX PEUVENT
FAIRE REMONTER À LA PUISSANCE
PUBLIQUE LES SUJETS CHAUDS,
LES BESOINS QU'ILS IDENTIFIENT. »



LES LEVIERS DE LA PUISSANCE PUBLIQUE

ON ESSAYE DE DE **PROTEGER** DES METRES CARRÉS ESS



ON **NEGOCIE** AVEC DES



PROMOTEURS PRIVES

ACHETER



FAIRE AVEC LES TIERS-LIEUX LES POLITIQUES QUI LES CONCERNENT.

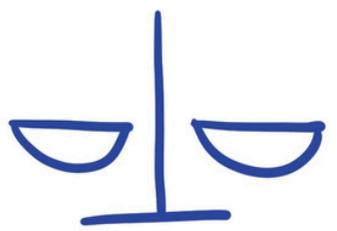


LES TIERS-LIEUX COMME DES RADEAUX DANS LA TEMPETE

MAIS UNE **TEMPORANTE** + LONGUE QUE CELE DES PORTEUR-EUSES D'ASSO. ET DE TIERS-LIEUX.



RENDRE LE FONCIER **ACCESSIBLE**



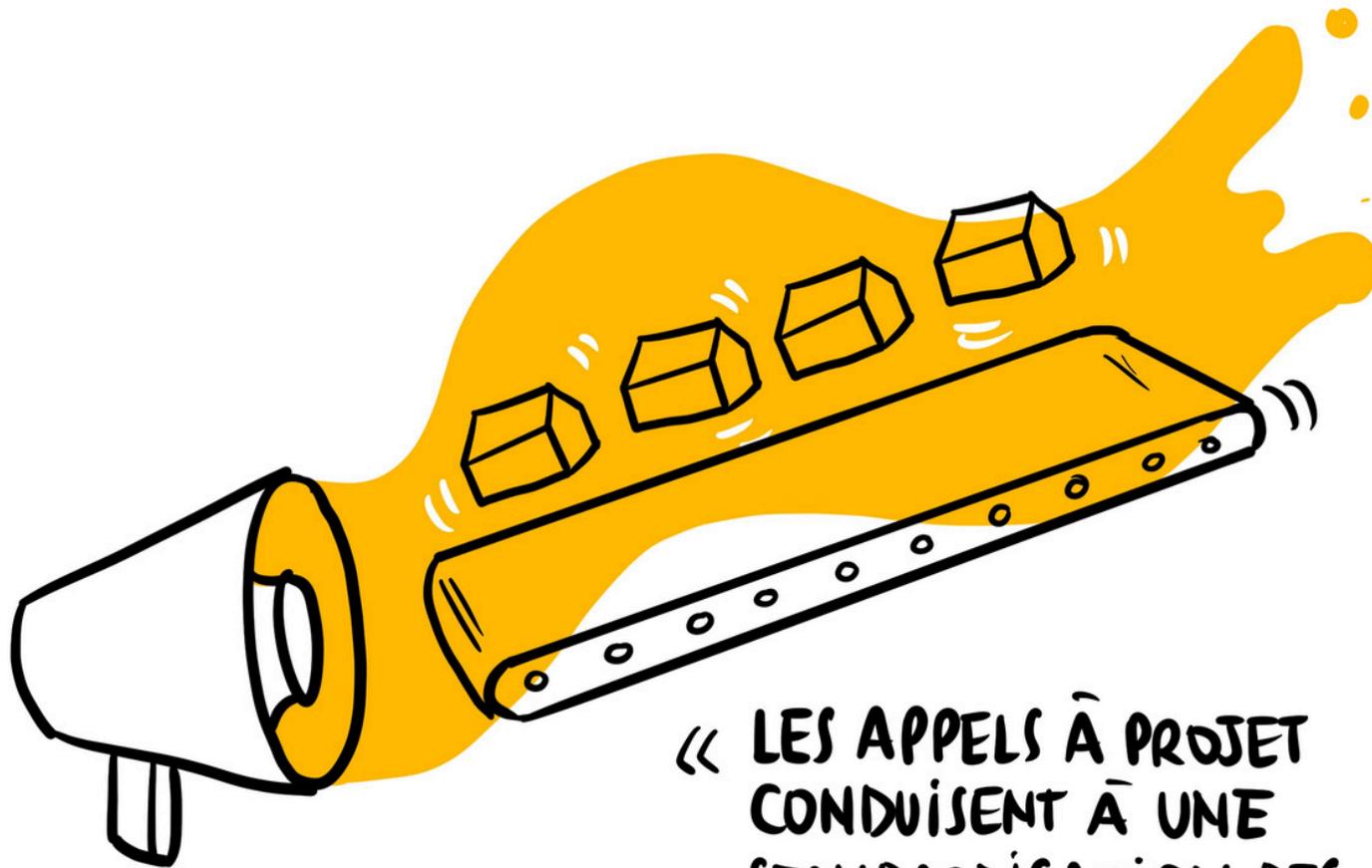
EQUILIBRER LES BUDGETS...

FORMER



FAIRE AVEC LES **HABITANTES** ET LES CITOYEN-NES COMME **CONTRIBUTEURICES** DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

LES CONTRAINTES



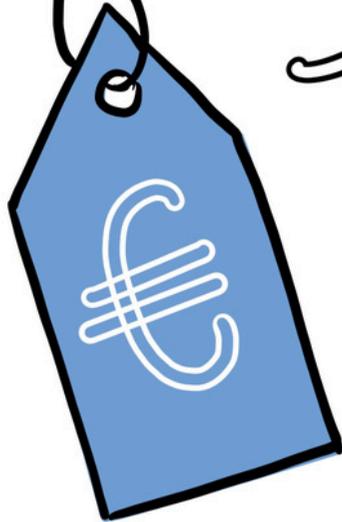
« LES APPELS À PROJET
CONDUISENT À UNE
STANDARDISATION DES
LIEUX. »

COMMENT ÉVITER DE DEVENIR LES

DÉLÉGATAIRES D'UNE

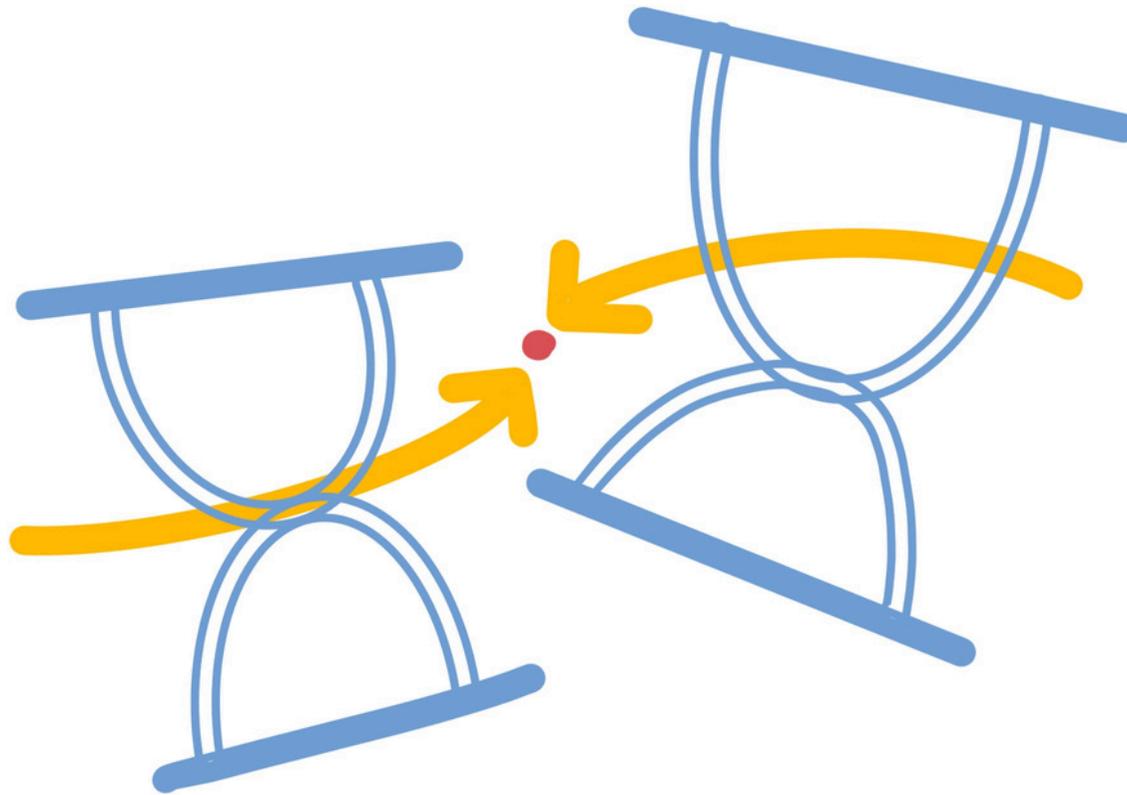
POLITIQUE PUBLIQUE

LOW COST

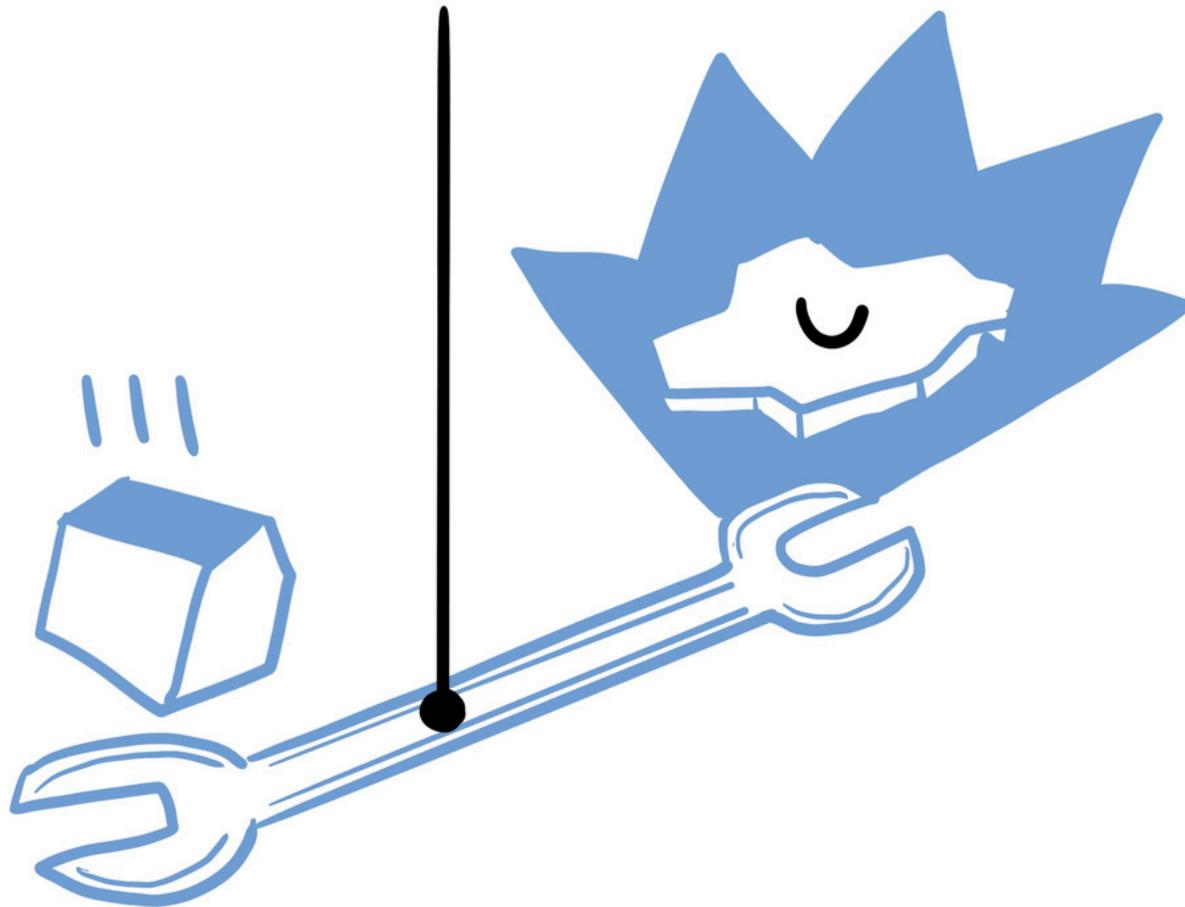


?

RÉUSSIR À TROUVER DES POINTS DE RENCONTRE
ENTRE LE TEMPS DE LA PUISSANCE PUBLIQUE
ET CELUI DES PROJETS.



COMMENT NE PAS ÊTRE JUSTE
UN OUTIL DE MARKETING
TERRITORIAL ?



Ateliers

QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER ?

- SERVICES MI À DISPOSITION (rassemblement de services existants)
- COLLECTIVITÉS : mairie - région -
- LOCATION D'ESPACE - PRIVATISATION
- PROPRIÉTAIRES - ATELIERS (production de services)

Paie ton taf : comment sortir de l'épuisement et réinventer collectivement notre rapport au travail ?

Intervenante :

Morgane MAZAIN (A+ c'est mieux !, ex Maison Montreuil)

PRÉSENTATION "PAIE TON TAF" :

Le cycle d'échanges "Paie ton taf dans les tiers-lieux !" à venir abordera cette thématique encore trop peu questionnée dans notre mouvement / filière.

ENJEUX :

- **Sortir de l'individualité** de nos situations pour se rendre compte que **l'épuisement au travail** est un **phénomène collectif et systémique** qui doit questionner nos organisations ;
- Porter une réflexion sur les **facteurs d'épuisement** aux niveaux **personnel / organisationnel / environnemental**
- Se rendre compte que nous portons tous.tes des bouts de **solution** ;
- Identifier des **bonnes pratiques** pour alimenter les témoignages webinaires / guide référentiel ;
- Alimenter un **plan d'actions collectifs** (de quoi avons-nous besoin)

Facteurs favorables à l'épuisement, 3 niveaux :

SOCIÉTÉ

- **Banalisation de la surcharge de travail**, méconnaissance du droit du travail, des risques psychosociaux
- **Dégradation de l'ambiance du territoire** du tiers-lieu, accroissement des difficultés des publics
- **Conflits de temporalité** entre le tiers-lieu et les partenaires (financements, trésorerie), injonctions de la société # moyens à dispo
- **Urgence sociale et environnementale**
- **Turnover important** interne et externe (changement d'interlocuteurs), multitude d'interlocuteurs et d'activités
- **Incompréhension** vis-à-vis de nos projets, l'impression qu'on doit tout justifier
- **Appels à projets** et durée courte des projets à pérenniser

ORGANISATION

- **Manque de moyens** humains et temporels, **turnover**, **précarité** des espaces de travail
- Grande **diversité des tâches**, exigence de la **polyvalence**, injonction à la **disponibilité**
- Sous-évaluation de la **charge de travail**, **sur-sollicitation**
- Invisibilisation des fonctions bénévoles
- **Manque de disponibilité** du **conseil d'administration**, cohérence des profils, manque de formation des managers
- Outils de travail pas toujours efficaces
- **Conflits d'intérêt**, **gestion de conflits**
- Présence physique permanente



PERSONNEL

- Niveau d'**exigence individuel élevé**, **difficulté à déléguer**
- **Pression** de devoir **répondre à tout**, ne pas savoir / pouvoir dire non
- **Manque de temps** / job de parent en plus
- **Conflits de valeurs**
- **Anxiété**, **précarité financière**
- Poids de la **responsabilité**, mettre beaucoup de soi
- **Manque d'écoute envers soi-même**, renforcée lorsqu'on se compare à ceux qui ont des statuts encore plus précaires (parfois membres du CA, ou publics qu'on accueille, etc.)

EXEMPLES DE SOLUTIONS :

Société

- Se **syndiquer**, **conventions collectives**, intégrer critère bien-être au travail dans les évaluations des appels à projets
- **Plus de moyens**

Organisation

- Mettre en place un représentant de personnel
- **Formations** (gestion de conflits, bien-être), permanence 'soin' - ritualiser
- **Agenda partagé** pour communiquer sur temps de travail, définir les responsabilités et les cadrer
- Rendre les **objectifs faisables**

Personnel

- **Accepter que tout ne sera pas parfait**, **prendre soin de soi**, faire des pauses, relativiser
- Poser ses **limites**

Coopérer par le travail

Intervenant.es :

Carine CAMORS (Institut Paris Région),
Amaury DE BUCHET (Greenspace),
Johanna JULIEN (Makesense)

Le contexte de l'atelier :

Lieux des nouvelles formes de travail, les tiers lieux favorisent l'émergence d'espaces de coopération pour faire communauté, faire société et dynamiser les territoires à l'échelle locale.

Le mouvement des tiers lieux se situe au **croisement des nouvelles tendances de l'organisation du travail** et des **évolutions socio-professionnelles récentes**.

- ⊙ En tant qu'**espaces de travail partagés**, hybrides, ouverts et modulables, ils offrent des **lieux ressources**, des solutions proches de leurs lieux de résidence, où travailleurs indépendants et télétravailleurs, peuvent se rencontrer et s'épanouir.
- ⊙ En tant que **communautés d'entrepreneurs et d'acteurs divers** (artisans, associations TPE, entreprises, collectivités...), ils forment des **réseaux ouverts** encourageant l'échange et la collaboration, favorisant les liens et synergies, prônant l'expérience collective et la transmission de savoir.
- ⊙ En tant que **lieux ancrés localement**, propices à **l'innovation et au développement d'activités**, ils participent à dynamiser les territoires à l'échelle locale de leur quartier.

5 axes de travail proposés :

- Quelles coopérations avec les **acteurs du territoire** ?
 - Comment **mieux ouvrir son lieu sur le quartier** ?
 - Quelles **évolutions des modes de travail** ?
 - Quelles **coopérations dans les tiers-lieux** ?
 - Quelles **conditions de travail** ? Comment **accompagner les changements** ?
-
- ⊙ **Formes de coopérations avec les acteurs du territoire**
 - Via des actions événementielles (rencontres entre pairs, festival avec des partenaires du quartier, conciergerie participative, goûters parents/enfants)
 - Via des partenariats avec la Mairie, autres tiers-lieux, des commerçants, habitants (médiateur de proximité), incubateurs de projets locaux, etc
-
- ⊙ **Ouverture du lieu sur le quartier :**
 - Organiser des événements avec le voisinage le soir, embaucher des habitants du quartier,
 - Organiser des événements types ouvertes une fois par mois, manger, boire et jouer ! événements autour de la convivialité



- ⊙ **Quelles évolution des modes de travail ? Diversification du modèle tiers-lieu** (restauration, événementiel, coworking), **avoir une flexibilité** sur les forfaits mais pas trop, capitaliser sur les usagers satisfaits.
Des **difficultés à s'adapter constamment** aux nouvelles formes de travail : demande de flexibilité accrue (développer de nouvelles offres : exemple des postes nomades), **adapter nos espaces à cette flexibilité** (des espaces de réunions, des postes flexibles, des logiciels adaptés)
- ⊙ **Coopération dans les tiers-lieux : quels sont les ingrédients qui favorisent les coopérations au sein d'une communauté d'un tiers lieu ?**
 - **L'importance de l'animation de communauté** et d'une **gouvernance partagée** : Une communauté ça se cultive, ça s'entretient !
Les leviers : *placer le collectif au centre, créer des rituels qui favorisent la rencontre et l'échange, une programmation interne cohérente : apporter de la sensibilisation en lien avec les enjeux de la communauté, connaître ses parties prenantes, mettre en place une communication interne fluide via des outils et supports) et les freins (typologie d'acteurs variés avec des besoins diverses)*
 - **Intérêts à mettre en place une gouvernance partagée** au sein de son espace de travail partagé : *communication transparente, sentiment d'appartenance, engagement dans son espace de travail, favorise le débat démocratique et l'échange, permet la mise en place d'une programmation co-construite et de décisions collectives...*
- ⊙ **Conditions de travail des porteurs de projets : épuisement, comment mutualiser ?**
 - Quelle gouvernance ? Impulser une dynamique d'amélioration des conditions de travail ? Services à mutualiser au sein des structures (psy?), co-construire une charte avec les usagers, nouvelles demandes, nouveaux espaces : phone box, lieu insonorisé, lieux conviviaux et collaborations, etc.

Le conflit au sein d'un collectif : une étape inévitable ?

Intervenant

Benoît DHENNIN (À+ c'est mieux !)

L'atelier se fait sous la forme d'un fish-bowl, dont voici les points saillants :

Dans les tiers-lieux, certains **indicateurs objectifs participent à alimenter un climat qui favorise un conflit :**

- ⊗ **Précarité des emplois, flou de la gouvernance, pression du résultat, déséquilibre** entre la **vie pro** et **perso**, enjeux de **pouvoir** naturels mais refoulés
- ⊗ **« La fin justifie les moyens »** : les grandes causes défendues au sein de tels collectifs justifient inconsciemment certaines « brutalités ».
- ⊗ **Surinvestissement** moral, émotionnel, physique qui favorise le conflit

Ce qui favorise la résolution ou l'évitement d'un conflit :

- Parole et écoute, expression libre, ne pas isoler, juger, garder pour soi
- Rapidité de la réponse
- Faire appel à un regard extérieur professionnel neutre quand la communication est bloquée
- Accepter la diversité et la complexité des expériences humaines
- Se former : empathie, communication, écoute, CNV...
- Être attentif à l'autre
- Moments collectifs informels, rituels, pauses... afin de déposer les émotions et les vécus, harmoniser la culture du groupe.

- ⊗ *A été aussi souligné le fait que les impacts post-conflits sur un individu ou un collectif sont mal connus. On note un effet papillon explosif d'un conflit interpersonnel sur le collectif.*

La communication dans les tiers-lieux : quelles ressources ?

Intervenante

Estelle SCHOEN (La Fabrique à Communs)

Quelles ressources pour raconter nos Tiers-Lieux, les rendre visibles, lisibles et accessibles ?

La mission de communication en tiers-lieu peut être lourde et chronophage. Alors comment coopérer/mutualiser/transmettre les outils, méthodes et compétences pour se faciliter la tâche ?

Quelques questions de fond à se poser avant de se lancer tête baissée :

- **Pourquoi on communique ?** *Pour écrire une histoire commune, transmettre la mémoire du lieu, renforcer la cohésion du collectif. L'enjeu est de conserver nos identités, tout en fédérant nos parties prenantes.*
- **A qui on veut parler ?** *Prendre le temps d'identifier qui sont nos publics de manière réaliste + penser à s'adresser aux membres des lieux (en interne) : faire appel à l'imaginaire et au vécu de chacun, à nos propres modes d'interaction avec le groupe.*

Définir les bases et hiérarchiser > de ces questions découlent le ton/style/canaux qu'on choisira selon les usages et les publics.

S'outiller, s'organiser : avec quelles ressources ?

- **Constat** : les ressources qui nous manquent : temps, formations et compétences
- **Conseils** : organiser des trocs de compétences, aller chercher des ressources (compétences, outils, temps) dans la communauté des usagers du lieu, ressources en ligne : les Canaux / PANA

- ⊗ **Pas besoin de TOUT faire** (Site internet, LinkedIn, Facebook, Instagram)
- ⊗ **Résister à l'inflation de message, hiérarchiser** en fonction de nos publics et de là où on est à l'aise.
- ⊗ **Désacraliser, dédramatiser** si on n'est pas graphiste ou community manager et s'entourer

Tiers-Lieux ruraux : acteurs d'une ruralité dynamique

Intervenante :

Catherine DROUCHAUD (cofondatrice du tiers-lieu Hors-Normes)

En quoi les tiers-lieux ruraux peuvent-ils être des outils de "réenchantement" des territoires ? Qu'est-ce qu'une ruralité dynamique ?

- Le lien social est prioritaire et primordial
- Les tiers-lieux ruraux sont très inclusifs, et luttent contre l'isolement
- Ils identifient les besoins du territoire

Quels leviers ?

- Réaliser un diagnostic du territoire :
 - pour identifier les besoins (en termes de numérique - services, artistique-événementiel, nourricier - agriculture et réemploi, rencontre-café-restauration...), les compétences, les évolutions permanentes
 - permet de créer du lien social et permet des points de rencontres et de partages
- Organiser les tiers-lieux en réseau (partages de pratiques, solutions, problématiques en intelligence collective)
- Mener des actions citoyennes et participatives



Comment pérenniser les modèles économiques ?

- Démarrer par un modèle de gouvernance
- Diversifier l'offre de services du tiers-lieu (privatisation d'espaces, formation, hébergement, restauration, tourisme, etc)
- Chercher des financements externes : public (via des appels à projets, subvention...), partenaires type CAF, fonds européens, investissement privés (fondations, mécénat), crowdfunding, etc.
- Don : don en nature, en argent, bénévolat, chantier participatif
- Adhésion

Les sources de financement doivent être plurielles pour un modèle stable, durable et résilient.

Financement spécifique pour la ruralité :

- CRTE (contrats ruraux de transition écologique)
- Appel à projets spécifiques, Fabrique de territoires
- Leader, Coopération d'action locale
- Villages d'Avenir
- IAE

Économie circulaire & réemploi solidaire : leviers de coopération sur les territoires ?

Intervenant.es

Pascale EON (REFER), Manon MORALES (Fashion Green Hub) Regis PIO (La Mine)

Illustration de deux cas pratiques : l'un sur l'écologie industrielle et territoriale et l'autre sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Comment changer les pratiques de consommation ? Pour quels impacts ?

L'achat de seconde main a tendance à déculpabiliser le consommateur de l'acte de consommer. Quel véritable impact cela a sur la réduction de la consommation ?

Plusieurs acteurs du réemploi circulaire existent : ressourcerie, recycleries, Emmaüs, Ateliers d'auto-réparation...

Cas pratique : La Mine - comment le tiers-lieu est devenu un outil d'accompagnement au changement ?

Au départ, La Mine est une ressourcerie avec des enjeux propres :

- Accompagner les politiques publiques dans la gestion des déchets
- Renforcer l'autonomie et le pouvoir d'agir

Ses missions : collecter, trier, valoriser, revendre, sensibiliser

Aujourd'hui, La Mine a pour objectif de développer la participation citoyenne via le réemploi, et d'accompagner/sensibiliser les personnes au changement.

Cas pratique Fashion green hub (association d'entreprises) - comment transitionner vers la mode durable ?

- Coopération entre petits et grands groupes
- Retravailler les modèles économiques des marques de mode (désirabilité et adaptation aux usages réels)

La structure a mis en place plusieurs dispositifs (organisme de formation, réparation, upcycling, groupe de travail pour mutualiser les ressources, échanger sur des problématiques..).

Besoin : structurer un écosystème, cartographier, faire-savoir, sensibiliser par le faire, hybrider cultures-sciences.

FREINS & LEVIERS

- se rapprocher des consommateurs et usagers pour développer une expertise
- se servir de la mode de seconde main
- rendre désirable via les réseaux sociaux
- le 'récupéré' et 'revalorisé' restent parfois plus chers que du neuf

Tiers-Lieux et nouveaux récits écologiques

Intervenant.es

Arthur BIRON (A+ c'est mieux !), Carole LIMOUZIN (ADEME)

Quels rôles des tiers-lieux dans les nouveaux récits écologiques ?

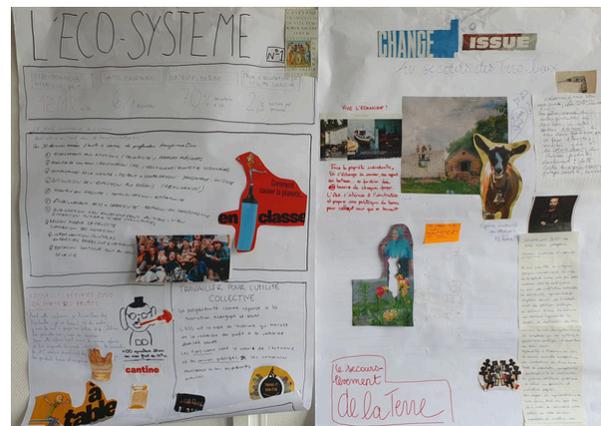
L'atelier de design fiction s'est appuyé sur deux des **scenarii Transitions 2050** de l'ADEME, qui présentent des actions pour atteindre la neutralité carbone en France en 2050.

Scénario 1 : Génération frugale : La transition est conduite principalement par la contrainte et par la sobriété. De nouvelles attentes des consommateurs, mais surtout de nouvelles pratiques, s'expriment rapidement dans les modes de consommation.

Scénario 2 : Coopérations territoriales : La société se transforme dans le cadre d'une gouvernance partagée et de coopérations territoriales. La consommation de biens devient mesurée et responsable, le partage se généralise.

Quelques idées inspirantes venues tout droit de 2050 :

- L'opération 1 tiers-lieu 1 serveur permet à chaque tiers-lieu d'héberger et de partager des données environnementales en open source
- Le consortium européen de tiers-lieux (tirés au sort tous les 6 mois) co-construit les politiques publiques de transition écologique
- Les tiers-lieux permettent aux citoyen-ne-s d'exercer 2,3 métiers
- Les 70 000 tiers-lieux de l'IDF nourrissent chacun 142 pers. (via notamment un service agricole obligatoire depuis 2029)
- Les tiers-lieux ont créé des bibliothèques d'objets dans les halls d'immeubles
- Depuis 2035, le label "Ville tiers-lieux" reconnaît les pratiques exemplaires en termes de gouvernance partagée, d'usages d'espaces, de coopération...



Exemples de Unes de journaux du 7 mars 2050, créées lors de l'atelier

Quand l'évaluation d'impact devient un jeu d'enfant

Intervenant.es :

Vincent CAILLAUX (Commune Mesure, Plateau Urbain), Marie FLOQUET (Sinny et Ooko)

L'atelier a pris forme d'un débat mouvant autour des affirmations suivantes :

- 1/ L'évaluation d'impact sert à faire plaisir aux financeurs
- 2/ L'évaluation d'impact repose sur une expertise dédiée en (interne ou en externe) : il faut être un professionnel de l'impact pour évaluer
- 3/ Pour évaluer, il faut nécessairement quantifier
- 4/ L'évaluation d'impact, une fois que c'est fait c'est bon pour toujours

Quelques éléments de réponses...

- **L'évaluation d'impact sert à faire plaisir aux financeurs**

Devant cette affirmation, deux visions s'opposent : certain.es défendent la nécessité de renverser les rapports entre financeurs et porteur.euses de projets afin de mettre en avant l'opportunité que peut représenter l'évaluation pour le pilotage d'un projet, d'autres pointent en effet l'aspect contraignant de l'évaluation, qui est souvent mise en place sous conditions de financement, et pas systématiquement par conviction.

L'évaluation permet de mieux piloter son projet et de s'assurer que nos actions permettent bien d'atteindre les effets attendus (et de découvrir des effets inattendus!). Il fédère les parties prenantes du projet autour d'objectifs communs, produit de la connaissance en vue d'autres projets et essaime les bonnes pratiques.

Pour aller plus loin, découvrez [la méthodologie Approche.s](#)

- **L'évaluation d'impact repose sur une expertise dédiée en (interne ou en externe) - il faut être un professionnel de l'impact pour évaluer**

Entre la nécessité d'impliquer un regard de professionnel dans l'évaluation, de construire une méthodologie adaptée et l'irréversible expérience de terrain du.de la porteur.euse de projet, il en va plutôt de la complémentarité que de l'opposition.



Cet atelier à destination des porteurs de projets de tiers-lieux avait pour but d'exposer les méthodologies et outils d'évaluation actionnables facilement sur votre lieu, pour identifier ses points forts et ses engagements sociaux et environnementaux.

Il est possible de réaliser son évaluation d'impact soi-même, et de manière collective, sans être un professionnel. C'est d'ailleurs la raison d'être de Commune Mesure : encapaciter les porteurs de projets de tiers-lieux sur les sujets d'évaluation. Pour cela nous mettons à disposition différents outils, méthodes et ressources.

- **Pour évaluer, il faut nécessairement quantifier**

Un débat qui vient questionner l'éternelle opposition entre l'évaluation qualitative et quantitative. Ici, on a vu se confronter les points de vue rationnels et méthodiques au point de vue plus ancré dans l'humain et dans le sensible.

Importance d'une démarche qualitative : la cohésion sociale se mesure à l'aide de quelques indicateurs : publics, nombre d'interactions sociales/individu, publics en difficulté, insertion et d'une étude qualitative auprès des publics.

- **L'évaluation d'impact, une fois que c'est fait c'est bon pour toujours**

Ici, assez peu de débat.

Une affirmation s'impose : se lancer dans un processus évaluatif prend du temps et demande des ressources humaines et financières. Ainsi, une évaluation de fond tous les ans paraît complexe à mettre en place pour une grande majorité des lieux. Cependant, une évaluation à intervalle régulier permet de mieux cibler les enjeux d'un projet et d'en ré-orienter le pilotage.

Leviers d'émancipation pour les habitant.es des quartiers politiques de la ville ?

Intervenant.es :

Robin GIRARD (*L'Eternel Solidaire*),

Alexandra GRINTCHI & Cyril MELOT (*Professions Banlieues*)

ENJEUX :

L'implantation des tiers-lieux dans les Quartiers Politiques de la Ville (QPV) est marquée par une tension entre développement/émancipation endogène versus imposition de logiques externes/institutionnalisation.

Comment garantir l'ancrage et l'inclusion, la mixité et le caractère populaire de l'initiative ?

FREINS

- Concurrence entre petites et grandes associations, notamment sur les appels à projets
- Tensions sur le foncier

LEVIERS

- Les collectivités et les grandes associations peuvent être facilitatrices de l'activité des petites associations > actions de mutualisation
- Développement de subventions de fonctionnement pour pérenniser les modèles économiques

Mots clefs : *participation active, hospitalité, ancrage/maillage territorial, solidarité, proximité, inclusion*

Nourrir par les tiers-lieux

Intervenant.es :

Emilie GODET (*Le Champs des Possibles*) **Didier GALET** (*La Fabrique 77*), **Nelly RIVOL-BUISSON** (*Les Serres de Beaudrevilles*), **Chloé LE BAIL** (Université Paris Saclay)

ENJEUX :

Pour **rendre les lieux accessibles pour tous et toutes**, il est nécessaire de développer le volet animation. Il faut tout de même pouvoir **rémunérer ce travail d'animation** (lien au territoire, gratuité de l'ouverture). Comment rendre accessibles ces lieux ?

Constat : très peu de littérature sur les tiers-lieux nourriciers.

FREINS ET LEVIERS

- alimentation de qualité (bio ou autres labels)
- accessibilité pour toutes
- coopération (territoriale, nationale, entre tiers-lieux)
- hybridation des activités
- transition écologique
- éducation, formation, transmission
- santé publique des citoyens, des travailleur.euses

L'accessibilité pour tous et toutes se fait via :

- prix
- mobilité
- sensibilisation

Mots clefs : *ancrage, proximité, sensibilisation, ré-appropriation, modèles économiques*

La Fabrication Distribuée : un levier de Résilience et d'Innovation ?

Intervenant & documentation

Antoine RUIZ-SCORLETTI (RFFLabs), Cyril JAOUAN

Pourquoi faut-il un fablab dans chaque quartier ?

ENJEUX :

La fabrication distribuée est présentée comme un avenir souhaitable de la production : déconcentrée, collaborative et écologique. Les Espaces du Faire comme les **FabLabs** et les **Makerspaces** sont identifiés comme les moyens de mettre en œuvre largement la fabrication distribuée à l'horizon 2030. Le contexte du COVID-19 a montré la force de la fabrication distribuée : des communautés autour des Fablabs se sont mobilisées pour créer et partager des solutions en un temps record, prouvant l'efficacité et l'agilité de ce modèle.

La Fabrication distribuée : quelques éléments de contexte

Ce concept d'organisation distribuée, imaginé par Paul Baran en 1962 pour les télécommunications, trouve aujourd'hui un écho dans notre manière de produire et d'innover. Chaque nœud du réseau, qu'il soit un ordinateur ou un atelier, contribue à la résilience et à la créativité collective.

Repenser nos modes de productions via plusieurs modèles :

• Fab City : villes auto-suffisantes

Mouvement international qui vise à rendre les villes autosuffisantes à hauteur de 70 % de leurs besoins dans trois domaines clés : la fabrication de biens, la production agricole et la production énergétique.

• La ville du quart d'heure : avoir accès aux nécessités en moins de 15min

à pied ou à vélo - Repenser l'organisation urbaine et son économie pour une vie plus intégrée et durable.

Les FabLabs s'inscrivent parfaitement dans cette vision en offrant des espaces de création et d'innovation au cœur des quartiers. Ils sont essentiels pour expérimenter et réaliser la vision d'une **ville de la proximité**. Avec leur espace d'innovation collaborative, ils renforcent la résilience communautaire et soutiennent une économie circulaire et durable.

Lieux intermédiaires et indépendants, espaces de création partagés

Intervenantes

Fanette BONNET (*Actes If*), Mathilde ROUSSELLE (*Le Shakirail*),
Pascaline SIMON (*Le 6B*), Katia VALDI (*Mains d'Oeuvres*)

Présentation de trois lieux intermédiaires et indépendants en Île-de-France

- **Le 6B** : espace de travail, ouverture sur le territoire, action culturelle
- **Shakirail - collectif Curry Vavart** : lieu culturel et solidaire, ouverture sur le quartier, résidences artistiques, espaces de travail partagés...
- **Mains d'Oeuvres** : projet pluridisciplinaire, pôle apprenant, pratiques amateurs.

Mains d'Oeuvres est un lieu dont les espaces sont en changement permanent. La mutualisation permet un accès aux espaces à bas coût. Il y existe différents types de résidences artistiques. Une équipe de 15/20 salarié.es, 40 en comptant les intermittent.es du spectacle. La programmation du lieu est collective et participative avec les salarié.es. Le lieu s'inscrit dans l'économie circulaire.

Un des points communs aux trois lieux est l'implication des résident.es dans la gestion du lieu, et une temporalité des projets qui s'étend sur long terme.

Cela se traduit notamment par une organisation collégiale intégrant les résident.es

Retour historique sur l'histoire des lieux intermédiaires et indépendants :

Le concept de lieux intermédiaires et indépendants apparaît dès les années 70 dans un contexte de mouvement contestataire (de la consommation, de la culture 'bourgeoise') aux côtés des notions de culture indépendante et alternative. Pour certaines, ces contestations vont s'incarner dans des lieux. Par exemple, en 1979, à Berlin, l'occupation d'un site abandonné par l'industrie cinématographique donne naissance à l'UFA Fabrik (un projet culturel et social autogéré).

Ces lieux accueillent des pratiques et des expériences artistiques, mais aussi des cuisines partagées, des modes de vie et des manières de vivre... Dans ces lieux, la notion de culture est appréhendée sous l'angle des **droits culturels**.

Ce sont des lieux de **professionnalisation polyvalent**, où l'on prend soin de la **relation entre professionnels et amateurs** qui colore les pratiques artistiques. La diversité des parcours professionnels et des liens y est célébrée. Le **lien avec le territoire** est également primordial. Un dialogue constant est maintenu notamment grâce à la gouvernance partagée mise en place.

Droit à la ville, précarité foncière et tiers-lieux

Intervenant.es

Mayeul BEAUDET et **Joséphine DRESLER** (*La SCIC La Main Foncièrement Culturelle*), **Romane POULET** (*Le Crapo*), **Cédric MAZIERE** (*Oasis 21*), **Sidonie HAN** (*La Générale*)

ENJEUX :

Les tiers-lieux sont soumis à des conditions d'occupation précaires de leurs bâtiments.

Comment construire un plaidoyer et des outils collectifs pour assurer leur pérennité et leur présence dans la ville ?

Des situations foncières ont été présentées par trois lieux différents avec des problématiques et freins spécifiques :

- **Oasis 21** (Paris 19e) : fait le constat de la temporalité longue des projets immobiliers, et du besoin d'avoir des compétences/connaissances nécessaires sur la question foncière et d'anticiper suffisamment pour faire converger les projets. Un manque de financement de cette ingénierie est rapportée.
- **Le Crapo** (Vitry-sur-Seine) : le lieu rencontre quelques tensions avec la Mairie, des problèmes de mises au normes ERP (établissement recevant du public) et un préavis très court sur le bail ce qui accentue la précarité du lieu.
- **La Générale** (Paris 14e) expose le problème de la convention d'occupation temporaire, et ses limites (occuper la vacance sans parler du projet). Présentation du modèle du Clip et la notion de propriété d'usage comme alternative.

A partir de ces exemples, plusieurs idées ont émergé au cours de l'atelier :

LEVIERS

- **Créer des modèles de solidarités financières entre les tiers-lieux sur l'immobilier** : fond de solidarité comme le CLIP, fond de dotation mutualisé, collecte citoyenne
- **Financer l'ingénierie des montages** : foncières solidaires, formations foncier et dispositif de soutien de la Métropole du Grand Paris

[Pour aller plus loin sur le foncier, découvrez les actes de la journée nationale du foncier par La Main Foncièrement Culturelle, qui s'est déroulée en novembre 2023.](#)

Faire tiers-lieux en santé : la conquête du soin !

Intervenant.es

Yann BERGAMASCHI (*La Fabrique des Santé(s), fondateur de la Fabrique des santé(s) et animateur du webinar "Faire tiers-lieux en santé, Prendre soin de nos alternatives"*)

ENJEUX :

Face aux déserts médicaux, aux inégalités sociales, territoriales et de genre en santé, à la financiarisation du secteur, au manque de reconnaissance de l'expertise des personnes concernées, à la souffrance au travail et à la perte de sens des soignants, à la libération de la parole autour des violences médicales ou encore à la numérisation galopante, **des désirs de créer des lieux alternatifs avec une prise en charge plus adaptée, singulière et innovante en santé ont émergé.**

L'accès aux soins n'est qu'un volet (parfois même pas présent) des activités et services avec l'information, la prévention, le répit, la paire-aidance, la culture et les médiations (sportives, animales ou culturelles).

OBJECTIFS :

Les ambitions du soin dans les tiers-lieux sont multiples, en voici quelques unes :

- Passer de la santé (bio-médicale, techniciste) au soin (médico-psycho-social, *care*) dans une approche holistique
- Rendre au patient la souveraineté de sa santé,
- Soigner la souffrance du monde soignant et ouvrir de nouvelles perspectives,
- Sortir d'une production de soins de masse standardisée et déshumanisée,
- Questionner la norme et les pratiques institutionnelles, sans polémique pour expérimenter et s'adapter,
- Décloisonner les métiers et les secteurs,
- Créer des espaces d'engagement, de critique et de militance en santé
- Miser sur l'accueil et l'hospitalité comme parties intégrantes du soin

FREINS :

- Aucun projet n'est conventionné avec les Agences Régionales de Santé (ARS) ni les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) : pas par manque d'intérêt, mais parce que ces projets ne rentrent pas dans les cadres administratifs aujourd'hui,
- Les projets sont nombreux, mais précaires et reposent essentiellement sur du bénévolat et de l'engagement,
- Le conservatisme et le corporatisme sectoriel fort (ex. les Ordres),
- La crainte quant au développement d'une santé *low cost* qui se ferait au détriment du service public,
- La crainte d'un appel d'air pour des pratiques déviantes (ex. thérapies non-conventionnelles ou non-régulées, dérives sectaires) et *in fine* mise en danger des personnes,
- Manque de temps des soignants pour s'investir dans des projets collectifs.

Quel rôle des tiers-lieux solidaires dans l'accueil et l'accompagnement des publics en situation d'exclusion ?

Intervenant.es :

- **Morgane MAZAIN** (*A + C'est Mieux !*)
- **Rémi POILLERAT** (*Association des paralysés de France (APF)*)
- **Philippe JEANNETON** (*Association des paralysés de France (APF)*)

Un débat mouvant a été utilisé pour l'expression des groupes. Différents sujets ont questionné le rôle et le positionnement des tiers-lieux inclusifs parmi les autres structures médico-sociales et/ou inclusives.

Un des débats proposé :

“Les tiers-lieux doivent accueillir et accompagner tous les publics, quelles que soient leurs situations (personne à la rue, en situation de handicap), et ce de manière inconditionnelle”

Discussions :

A cette affirmation, la majorité des participant.e.s ont précisé que l'intention est bien l'accueil inconditionnel mais qu'il était plus difficile de l'appliquer en réalité.

La question des moyens (par ex. les travaux d'accessibilité), de la compétence et du risque de s'éparpiller avec toutes les autres missions de gestion du lieu rendent la mise en oeuvre de cette difficile.

On désigne les personnes en situation d'exclusion et qui fréquentent le tiers-lieu comme des “bénéficiaires”, ce qui n'est pas toujours adapté. La participation des publics est possible autour de certaines tâches mais **l'implication dans la gouvernance est moins aisée**. Il est important de tenir compte de la capacité d'agir de la personne et de la temporalité pour arriver dans une gouvernance.

La participation des publics est parfois un défi comme aux Grands Voisins car les résident.es de l'hébergement d'urgence n'avaient pas choisi leur lieu de résidence. Parfois, des personnes acceptent d'aller plus loin et de prendre part au fonctionnement et à la gouvernance du lieu.

Les tiers-lieux estiment qu'une **porosité** existe avec les **centres sociaux**, notamment avec l'agrément des espaces de vie sociale. La spécificité des lieux réside dans les **différences de fonctionnement**. Les centres sociaux, souvent municipaux, n'ont pas la même liberté d'action ou de ton et répondent à des objectifs très spécifiques, avec des équipes salariées conséquentes. Par ailleurs, les centres sociaux sont là depuis plus longtemps et sont souvent plus pérennes que les tiers-lieux (question de temporalité)

La **multiplication des appels à projets** et le **désengagement des pouvoirs publics dans les problématiques d'inclusion**, fait peser le risque de positionner les tiers-lieux comme des **prestataires de service de la puissance publique**. Cette **précarité budgétaire des tiers-lieux** engendre un temps administratif important au détriment des actions et limite les capacités à s'exprimer pour ne pas déplaire au politique. Pourtant, les lieux sont aussi un **relais de la proximité** et touchent des publics qui ne peuvent / veulent pas avoir à faire avec les institutions, dans des territoires périphériques notamment. Ils ont aussi la **capacité à décroisonner, mettre en relation** des acteur.ices qui n'ont pas l'habitude de se parler.

Les tiers-lieux ont aussi le **rôle de palliatif** pour le **manque d'accès aux droits**, suite au retrait progressif des institutions dans la prise en charge des problématiques sociales. Mais ce rôle **nécessite des compétences** dans l'accompagnement. Il est préférable de **rester dans l'orientation** vers les **services publics**. Les tiers-lieux ont une capacité à mettre en réseau, à être présent sur des territoires peu couverts par le droit commun (ou lorsque le droit commun est saturé). **Il est important de s'inscrire dans la complémentarité, de ne pas être seul.**

Favoriser le dialogue entre acteurs des tiers-lieux et acteurs financiers

Intervenant.es :

Arthur LEMOIGNE (ESSpace), **Mélanie FIOLEAU** (Les Chaudronneries), **Rémy SEILLIER** (France Tiers-Lieux), **Laura AUFRERE** (SCIC La Main Foncièrement Culturelle), **Luc DE LARMINAT** (OPALE), **Maxime TRAQUELET** (France Active), **Mélanie Moser Lebovitch** (spécialiste Tiers-Lieux au Centre des Monuments Nationaux), **Fabrice AMIC** (directeur investissement ANRU), **Fanette BONNET** (Actes If).



Les modèles économiques des tiers-lieux sont complexes et variés. Cet atelier a souhaité revenir dessus, en croisant les regards des acteurs opérationnels et des acteurs financiers.

Quelles sources de financements pour les tiers-lieux ?

Quelques exemples :

- Financement sur fonds propres, notamment avec les financements participatifs
- Co-financement (caisse mutuelle, France Active)
- Plan France Relance 2030

Quels acteurs ressources ? Exemples

- **France Active** - association nationale et coordination régionale, est un **centre de ressources**, qui propose un accompagnement (notamment via les dispositifs locaux d'accompagnement) et du conseil aux projets de tiers-lieux. France Active peut financer certains projets et se porter garants auprès des banques.

Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) : accompagner des réflexions via un diagnostic, des axes de solutions, un accompagnement et un suivi.

Accompagnement gratuit mais qui requiert un investissement temporel !

- **OPALE** - association et centre de ressources (notamment culturelles). Opale a mené une étude sur la question de la réciprocité qui prédomine dans les modèles économiques des tiers-lieux, en tant que lieu à but non lucratif, ce qui peut constituer une difficulté à obtenir des fonds propres.

Les modèles économiques des tiers-lieux doivent être interprétés différemment du point de vue des financeurs. Ces derniers ont besoin d'avoir une meilleure compréhension et connaissance du fonctionnement des tiers-lieux.

- **France Tiers-Lieux** : groupement d'intérêt public comprenant l'association nationale des tiers-lieux (l'ANTL)- ils travaillent sur un **guide sur le financement des tiers-lieux**, et l'ANTL a mis en place un groupe de travail "foncier" pour réfléchir à comment mobiliser les financeurs.

Enjeux :

Acculturer les financeurs sur les enjeux des tiers-lieux

Accompagner les tiers-lieux sur la recherche et demandes de financements

- **Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) / Fonds de co-investissement** : viennent financer des opérateurs de rénovation urbaine. Intérêt à développer l'économie des quartiers via l'immobilier, et financer les projets qui ont un impacts sur les territoires . L'agence a donc un intérêt porté vers les tiers-lieux, les projets porteurs de sens et favorisant le lien social, culturel, artistique...
- **Banque des territoires** - Elle peut faire des prêts sur le long terme et permettre aux porteurs de projets, et de minorer les loyers.

Ce qu'on retient de l'atelier :

- Les discussions se sont concentrées sur le **financement de la mission d'intérêt général** qu'effectuent souvent les tiers-lieux.
- La question du **modèle économique** a posé le plus de question : les participant.es semblaient partager le point de vue que c'est **un acte d'abord politique**, en particulier de la part des acteurs publics
- Il été mis en lumière qu'il y avait un **problème majeur** : le **financement de l'investissement** reste possible, là ou celui du fonctionnement est particulièrement ardu.

Espace contributif

Etat des lieux - 7 mars

Espace contributif

Etat des lieux - 7 mars

Petites annonces

Etat des lieux - 7 mars

Carte des tiers-lieux

Etat des lieux - 7 mars



Espace contributif

Etat des lieux - 7 mars



Île-de-France

Tiers-
lieux



**OBSERVATOIRE
DES TIERS-LIEUX**



actes^{if}
lieux artistiques et culturels
indépendants en Île-de-France



Infographie des tiers-lieux d'Île-de-France

Données 2023

Une infographie
réalisée par

France
**TIERS
LIEUX**

Infographie régionale

Contexte des résultats de l'infographie régionale

Cette infographie régionale des tiers-lieux en Ile de France est issue des résultats du recensement national mené par le le Groupement d'Intérêt Public « France Tiers-Lieux » en 2022-2023, avec le concours des réseaux régionaux de tiers-lieux.

Ce recensement a pris la forme d'un questionnaire d'une centaine de questions structuré autour des entrées suivantes : (informations générales, foncier, activités, public, ressources humaines, gouvernance, partenariat, modèles économiques, perspectives).

Diffusé largement pendant plusieurs semaines, il a permis d'obtenir les réponses au questionnaire de 198 tiers lieux en Ile de France. Le recensement avait notamment pour objectif d'alimenter l'observatoire national des tiers-lieux, d'en apprendre davantage sur les enjeux actuels des tiers-lieux, d'agrémenter les données sur les tiers-lieux de chaque région pour les réseaux régionaux et de compléter la cartographie nationale de France Tiers-Lieux[1].

Le Consortium Ile de France Tiers-lieux a ainsi travaillé à la réalisation de cette infographie avec l'appui de Observatoire national des Tiers-lieux, un projet lancé officiellement à la suite du recensement et défini comme « espace de production et de diffusion de connaissances, pour les tiers-lieux et l'ensemble de leurs partenaires ».

Suite à la publication des résultats du recensement, France Tiers-Lieux a ainsi proposé d'accompagner les réseaux régionaux de tiers-lieux à la réalisation d'une infographie régionale, c'est-à-dire à la production d'un document mettant en lumière certaines données. Un groupe de travail du consortium Île-de-France Tiers-Lieux, porté sur les questions d'observation et de ressources, a porté son choix sur la mise en exergue des thématiques suivantes :

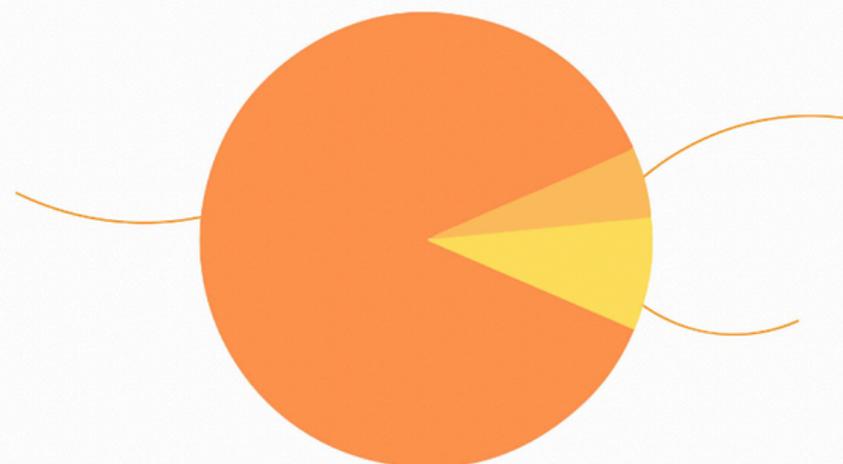
- Typologie de lieux en Île-de-France et leur répartition territoriale
- Le type de structures juridiques
- Les acteurs à l'initiative des tiers-lieux, leurs domaines d'activités
- Les principaux partenariats locaux
- Un aperçu sur les modèles économiques des lieux, les ressources humaines et bénévoles
- Le foncier
- La répartition des structures occupantes dans les tiers-lieux

Cette infographie n'a pas vocation à représenter exhaustivement les tiers-lieux d'Ile de France. Elle met en ainsi avant les données choisies par le consortium pour disposer d'une lecture éclairante selon lui de la déclinaison régionale des résultats du recensement national des tiers-lieux

Répartition territoriale et localisation des tiers-lieux en Île-de-France :

86,5%

dans les communes
densément peuplées



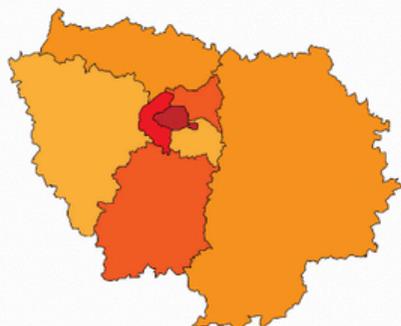
5%

villes moyennes

8,5%

en milieu rural

Répartition territoriale et localisation des tiers-lieux selon les départements



● 75 : 62 TL : **31%**

● 92 : 36 TL : **18%**

● 93 : 23 TL : **11%**

● 91 : 19 TL : **10%**

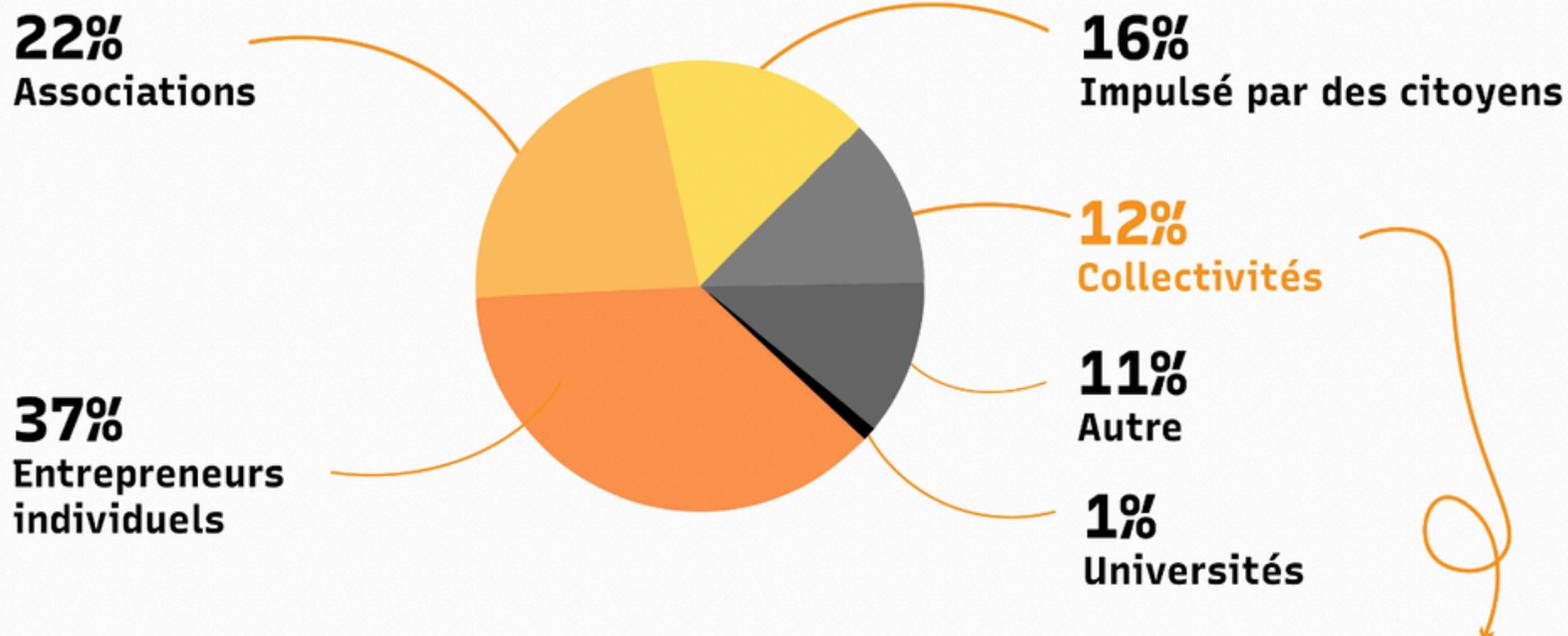
● 77 : 18 TL : **9%**

● 95 : 18 TL : **9%**

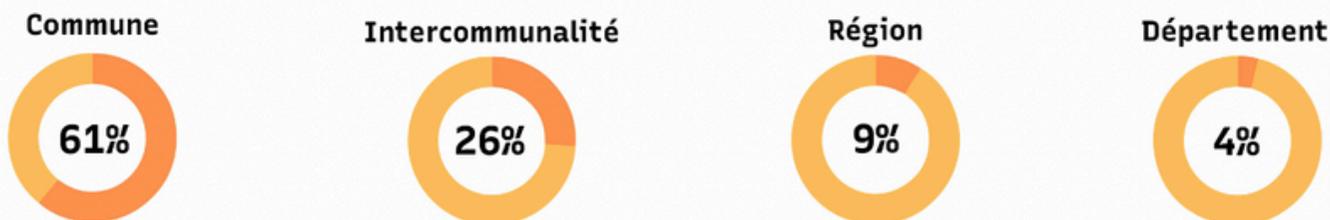
● 94 : 12 TL : **6%**

● 78 : 12 TL : **6%**

Les acteurs à l'initiative des tiers-lieux



Pour les collectivités à l'initiative des tiers-lieux, type de collectivité qui a impulsé le projet :



Les typologies de tiers-lieux en Île-de-France :



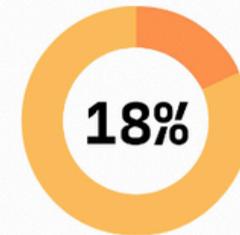
**Bureaux
partagés /
Coworking**



**Tiers-lieux
culturels / lieux
intermédiaires
et indépendants**



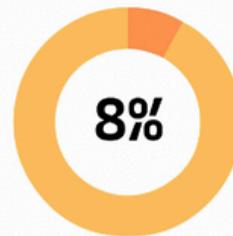
**Fablab /
espaces
du faire**



**Ateliers
artisanaux
partagés**



Living Lab

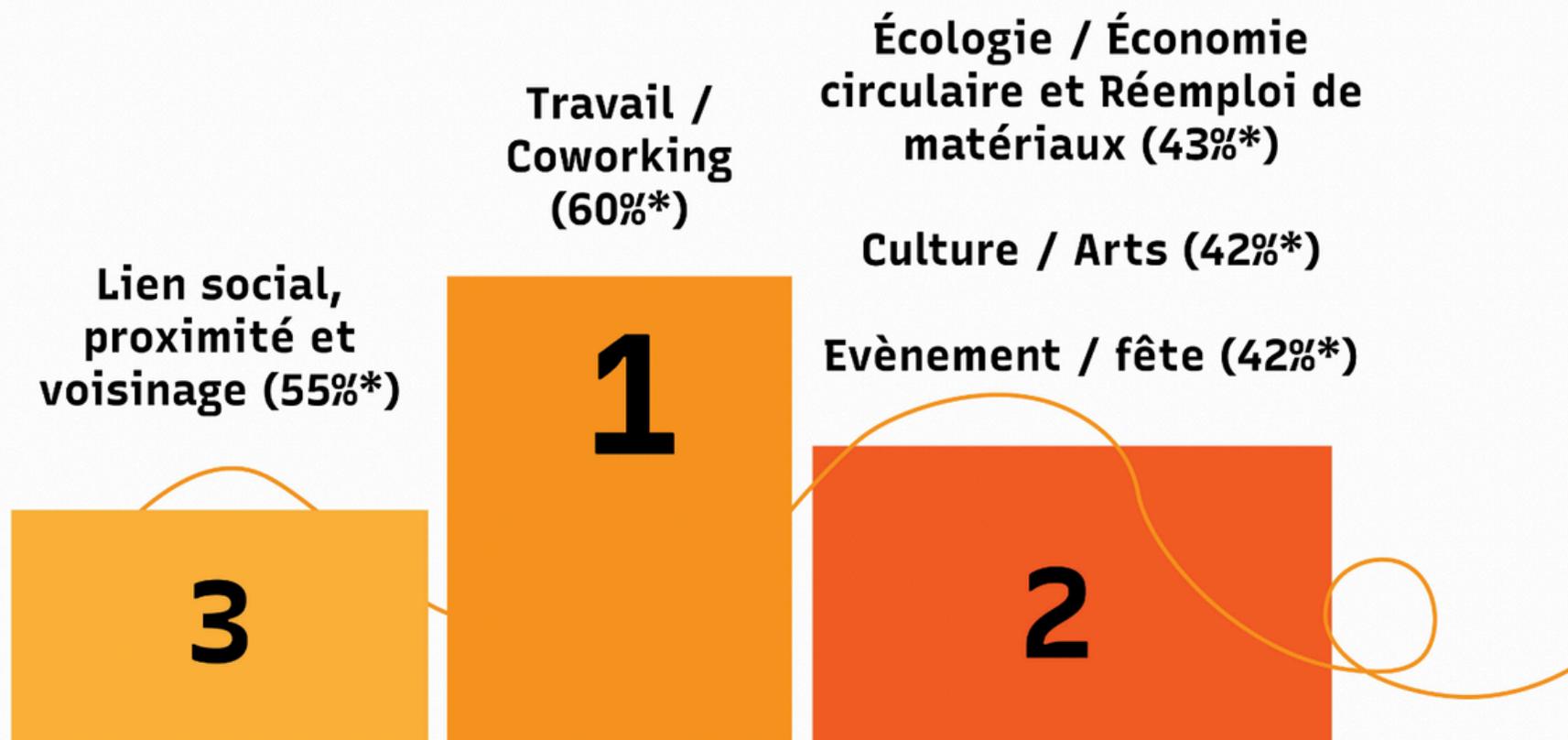


**Cuisine
partagée
/ foodlab**



**Tiers-lieux
Nourriciers**

Domaine d'activités des tiers-lieux en Île-de-France



*part des tiers-lieux proposant ces activités

Les principales structures juridiques

SARL, SA, SAS

37%

Associations

34%

SCIC

13%

Collectivités

7%

Foncier

76%

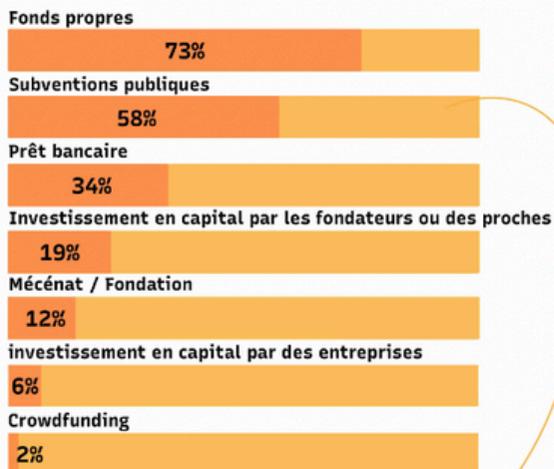
14%

sont propriétaires

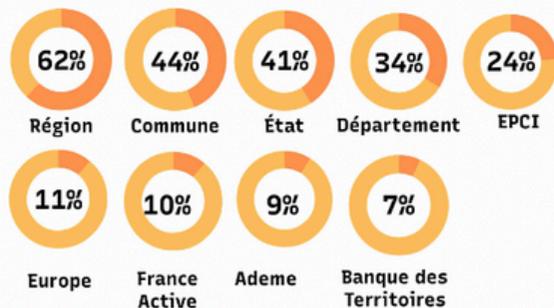
**locataires ou occupants (dont
44% ont signé un
contrat/convention de moins
de 4 ans)**

Modèles économiques

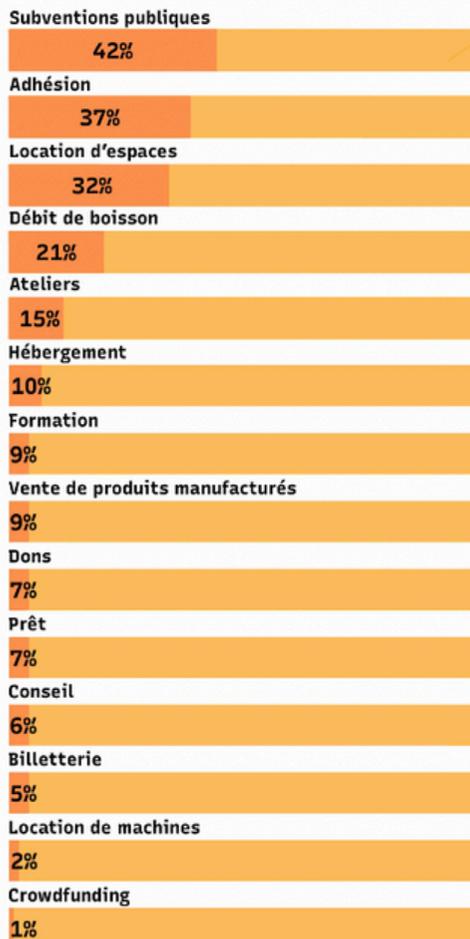
Les principales sources de financement de l'investissement



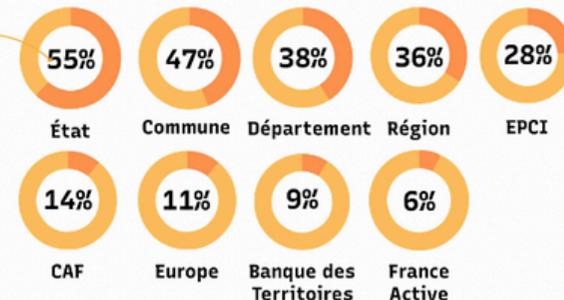
Répartition des subventionneurs publics pour l'investissement selon les tiers-lieux :



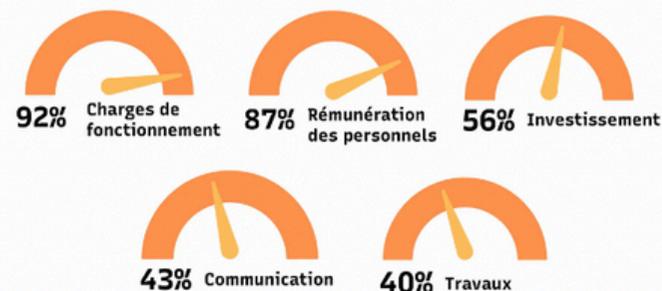
Les principales sources de financement en fonctionnement



Répartition des subventionneurs publics pour le fonctionnement selon les tiers-lieux :



Les postes de dépenses les plus significatifs selon les tiers-lieux :

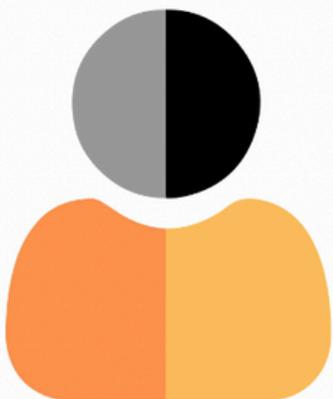


Ressources humaines et bénévoles

En moyenne sur l'année, un tiers-lieu en Île-de-France mobilise et accueille

60

Bénévoles



5

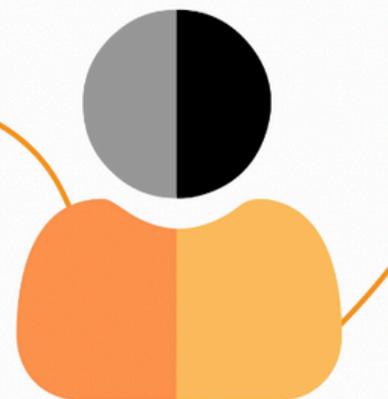
ETP

(Equivalent temps plein)



3

Services civiques

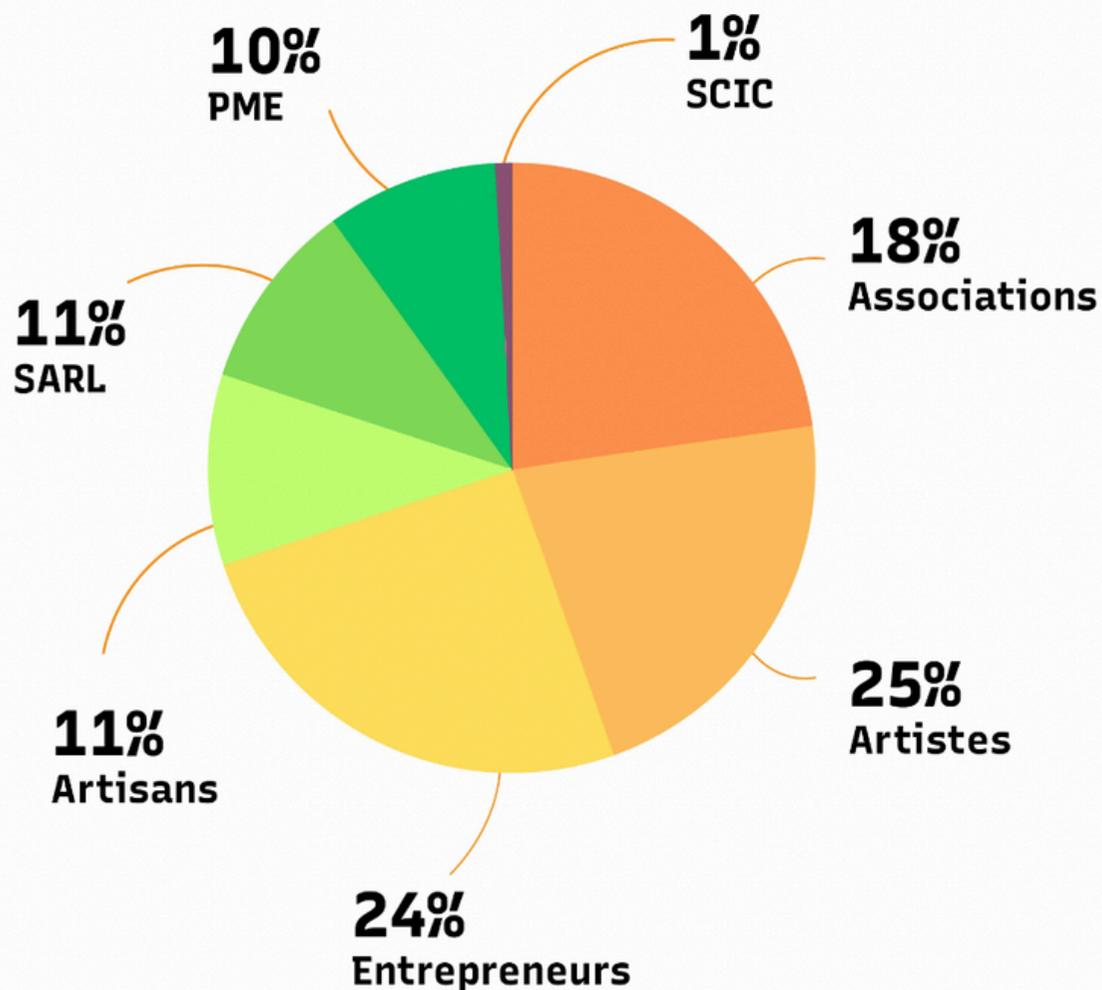


Travail

Répartition des structures occupantes
dans les tiers-lieux

23

**structures hébergées par
tiers-lieu en moyenne**



Et la suite... ?

Vous êtes nombreux et nombreuses à vous demander quelle sera la suite de cette journée. À nous de l'écrire ensemble !

Cette première rencontre du 7 mars aura permis de **visibiliser la dynamique** des tiers-lieux en Île-de-France, **de se connaître et se reconnaître**, et de mettre en exergue à la fois les spécificités, les similitudes et les diversités propres à ces lieux. Cette journée a montré aussi que les lieux étaient **une force** et sont **nombreux**, qu'il y a une volonté de **transformer notre monde** avec des actions au niveau local ou dans son secteur d'activité.

Les réseaux de lieux franciliens présents ont bien pris conscience de l'importance de ce type d'événement et continueront à travailler de concert pour proposer une rencontre à une fréquence biennale.

Et d'ici là :

- Participez aux **rendez-vous réguliers** proposés par le réseau **A+ c'est mieux !**, auquel vous pouvez adhérer pour échanger sur des pratiques communes
- Abonnez-vous aux **newsletters** des réseaux **Actes If et A+ c'est mieux !** pour connaître toutes les actualités concernant les tiers-lieux, lieux intermédiaires et indépendants...
- Si vous êtes un espace du Faire / fablab, vous pouvez rejoindre la framaliste des **Makers IDF** makers-idf@framalistes.org
- Échangez sur le **forum** entre vous (petites annonces, questions, réflexions, etc) : forum.idftierslieux.org
- Consultez le **site internet du consortium Île-de-France Tiers-Lieux** qui centralise des ressources et des informations sur les formations et accompagnements existants idftierslieux.org

Vous pouvez aussi écrire à juliette@idftierslieux.org et arthur@apluscestmieux.org !

Un grand merci à tous nos partenaires !

